N° 251 - 41e Année

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ETRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103

TÉLÉPHONE { Réd'action 13.75 / Administration et Annonces 87

CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Jeudi 29 Octobre 1925

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura Bernois . . Fr. 0.20
Minimum pr annonce » 2.—
Suisse . . . . . » 0.30
Etranger . . . . . » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME . . . . . » 1.—

Au soleil d'automne

Je ne sais, chers lecteurs, si vous avez déjà eu la chance de parcourir par une radieuse journée d'automne la distance qui sépare le Mont-Racine de Tête-de-Rang en suivant la crête des Neigeux. Sinon, je le regrette pour vous, car tous ceux qui connaissent ces lieux seront d'accord avec moi pour déclarer qu'on n'en trouve pas de plus reposants et de plus propices à la rêverie dans tout le Jura neuchâtelois.

La paix partout : dans les pâturages d'où le bétail s'est déjà retiré, dans la forêt que le chant des oiseaux trouble à peine, et la paix surtout, au-dessus de l'immense mer de brouillard qui recouvre de son moite linceul le monde et ses misères, avec ses luttes, ses espoirs et ses déceptions. Et puis, tout au loin, par-dessus le moutonnement de la brume, un autre monde se dresse plus près du ciel que de la terre, étalant au soleil ses pics fourrés d'hermine, ses glaciers reluisants, ses champs de neige. Rien autour de nous pour distraire l'esprit, pour fausser le jugement, pour aigrir le caractère. Assis sur une pierre avec une autre pierre pour dossier, on contemple l'espace infini et l'on en vient à tout oublier, à ne penser à rien.

On vit pourtant là autant ou plus qu'ailleurs. On respire à pleins poumons un air libre de toute impureté ; on se remplit de force au contact de la nature ; on se laisse pénétrer avec délices par les rayons caressants du soleil.

A quelques mètres de mon rustique, mais combien solide fauteuil, une fourmilière géante, toute remuante d'activité, ramène involontairement ma pensée en pleine ruche horlogère à l'heure de la sortie des fabriques. Un grillon chante dans l'herbe déjà fanée et jaunie, sous l'étreinte des premiers frimas. Avant l'hiver, il chante, le grillon, un hymne d'adoration à l'astre roi, dispensateur de lumière, de chaleur et de vie. Quelques rares spécimens de la robuste flore jurassienne sèment par-ci par-là leur note gaie, semblant regretter la modicité de leur tribut, à l'embellissement de cette superbe journée. Les notes égrenées d'une cloche, peut-être celle de Valangin, de Coffrane ou de Rochefort, que l'on devine au travers du mouvant linceul qui plane sur la plaine, me rappellent la fuite implacable du temps.

Dans le couloir de la Charbonnière, le long de la Combe des Quignets, octobre étale ses mauves, ses grenats et ses ors dans le vert des sapins. A l'arrière-plan, par-dessus les escarpements de la Roche-des-Crocs, de la croupe de Pouillerel et des mamelons francs-comtois, dans la grisaille automnale, s'estompent les sommets lointains des Vosges.

C'est une vraie fête de la Nature toujours inimitable, qui charme les sens et les convie irrésistiblement au dolce farniente que notre génération, hélas ! ne connaîtra bientôt plus.

La Pensée pourtant, moins paresseuse que la chair, vagabonde au delà des monts, en France où l'on compte ses sous, au Danemark où l'on désarme sérieusement, en Allemagne où républicains et monarchistes se regardent comme des chiens de faïence sur une console, en Italie où l'on pille et tue officiellement. Elle s'arrête chez nous aussi, en Suisse, pays des arsenaux, où l'on fourbit des armes pour la prochaine « dernière guerre », sous le couvert de la neutralité, en reniant la Société des Nations, son but et ses espoirs.

Comme on aimerait ne plus redescendre, ne plus quitter la lumière pour retourner faire son devoir sur la terre, où octobre dispense parcimonieusement le jour à travers le brouillard à une humanité qui n'a souvent pas mérité mieux.

A. METRAUX.

ECHOS

Pastiches... entre vifs

Quand on pastiche un écrivain, cela se nomme, aujourd'hui, un « A la manière de... » Quand on pastiche un peintre, et que la chose ne constitue pas un faux, elle constitue une école.

Mais quand on imite un homme de théâtre ? Y a-t-il pastiche amusant ou condamnable contrefaçon ? Et un artiste arrivé à « la vedette » peut-il interdire à un camarade moins notoire de l'imiter ?

Tel est le problème que vient d'avoir à résoudre le Tribunal civil de la Seine.

En l'occurrence, un chanteur connu assignait un autre chanteur spécialisé dans les « imitations ».

Le tribunal a pensé, comme La Bruyère, que « Le pastiche est la rançon de la gloire ». Et il a acquitté l'imitateur.

Voilà une anecdote juridique qui intéressera fort le petit monde des théâtres et concerts.

La bosse du commerce

— Voyons, Toto, récite-moi une fable... Je te donnerai cinq francs !

— ...Si vous voulez, j'vais vous en réciter deux pour sept francs cinquante...

Dédain des richesses

— Comment, Anaïs, mes bijoux dans la cuisine ?

— Madame ne m'a-t-elle pas dit de faire les cuivres ?

EN ALLEMAGNE

La fin de la crise

Il existe partout dans le monde — et en Allemagne comme ailleurs — des gens incorrigibles auxquels les événements n'apprennent jamais rien. Ainsi les nationalistes sont furieux du traité de Locarno, parce qu'il consacre la renonciation formelle à l'Alsace-Lorraine. Le croiriez-vous ?

Voilà pourtant un sujet dont on avait le droit d'espérer qu'on n'entendrait plus parler, au moins pendant un demi-siècle. Eh ! non, les disciples du comte Westarp y songent encore et ils ne pardonnent ni au chancelier Luther ni au président Hindenburg de s'être résignés à faire une croix sur cette vieille prétention allemande.

Ils ont donc agité l'opinion publique du pays tout entier pour lui faire croire que Locarno était presque une trahison et en tous cas une duperie. Ils ont forcé les trois ministres de leur parti à démissionner.

On croyait un instant que le Cabinet Luther tout entier devrait en faire autant et l'on parlait même d'une dissolution du Reichstag et de nouvelles élections générales. En fin de compte, le chancelier, après avoir consulté les chefs des partis de gauche et du centre, a fini par rester au pouvoir en acceptant purement et simplement les trois démissions. Les nationalistes en seront pour leurs frais. Ils le regrettent sans doute, car il recherchent tous les moyens de propagande auprès du public.

Mais il y a quelqu'un d'habile qui saura tirer un bon parti de toute cette histoire, c'est le ministre des affaires étrangères, M. Stresemann. Il était précisément en train de causer avec Paris au sujet des adoucissements à apporter dans l'occupation du Rhin. La petite manœuvre des nationalistes lui aura servi de bonne monnaie pour acheter quelques concessions de plus à Paris.

« Vous voyez, aura-t-il fait dire à M. Briand, quel danger vous menace à Berlin si vous ne lâchez pas Cologne et autre chose encore. Vous aurez un ministère nationaliste à ma place, en face de vous, et tout Locarno sera remis en question. »

M. Briand, qui est fin, n'aura pas manqué de flairer la petite combinaison, mais comme le péril existe tout de même, il aura sans doute accordé quelque chose pour s'assurer contre les risques d'accident. C'est la politique.

En attendant, les élections municipales de Berlin marquent une forte avance des socialistes et des communistes. Cinq cent mille voix des uns et trois cent mille des autres, cela forme la majorité absolue du corps électoral de la capitale. Les nationalistes maintiennent leurs positions. Les populistes reculent très sérieusement. C'est donc qu'à Berlin les idées deviennent plus claires et plus tranchées. On sait où l'on va, ou bien en arrière, ou bien en avant. Il sera intéressant de voir quel profit la classe ouvrière saura tirer de cette victoire municipale. L'administration d'une ville comme Berlin comporte un champ formidable d'action sociale.

Edm. P.

Glanures électorales

Je ne sais si beaucoup de camarades ont la même marotte que moi. Les lendemains d'élections, je trouve un plaisir tout spécial à éplucher les chiffres, et particulièrement ceux obtenus dans les localités du canton. C'est incroyable ce que l'on est de son village, de son petit pays, tout en étant internationaliste convaincu.

Inutile d'ajouter que je trouve aux chiffres une saveur particulièrement agréable quand ils marquent l'avance de notre mouvement, ainsi que ce fut le cas hier. Ces jours-là, je me passerais plutôt de dîner que de lire la « Senti » m'apportant les chiffres et les commentaires rédactionnels. J'ai donc regardé à satiété avec un plaisir chaque fois renouvelé les colonnes de chiffres du numéro de lundi dernier, très reconnaissant à notre rédacteur de nous les avoir donnés complets par districts et localités.

Voici quelques remarques que m'ont suggérées ces chiffres, remarques sans grande importance, mais qui intéresseront peut-être ceux qui, comme moi, ont le goût de l'histoire régionale.

Le P. P. N. n'est pas parvenu à prendre sérieusement pied dans les districts du Bas et des vallons. Dans le district de Boudry, celui des 4 qui est le moins réfractaire et dans lequel la propagande a été intense, le P. P. N. recueille en tout 168 voix. A Peseux, le meilleur résultat, 52 voix P. P. N. sur 483. A Neuchâtel-ville 73 voix sur 3177. Les gens du Bas et des vallons sont plus réfractaires que nous à la propagande brouillonne du P. P. N. Leur plus grande inertie leur rend, ici, service, me semble-t-il. En revanche, les Ponliers, depuis leur referendum, de fameuse et hilarante mémoire, ont tous adhéré au P. P. N. C'est le village le plus contaminé avec... La Chaux-du-Milieu ! Aux Ponts, 230 bulletins P. P. N. sur 329, à la Tchaux du Meta, le record, 109 sur 123. Quand ils se mettent à déraisonner, nos braves tourbiers ne s'arrêtent pas en chemin. Le bastion du P. P. N., c'est donc le district du Locle. Pour combien de temps ?

Les libéraux ont le gros de leurs troupes dans les districts de Neuchâtel et de Boudry, 2600 bulletins verts sur 4600 au total, et dans celui du Val-de-Ruz, 668 bulletins. Influence de l'hérédité chez les uns, du rude travail de la terre, chez les autres. Le paysan et le monsieur du faubourg se méfient tous deux des changements et du progrès, pour des raisons différentes, d'ailleurs. Les méthodes de travail dans la petite exploitation agricole évoluent lentement, et les satisfaits sont tout naturellement pour la conservation sociale. Les deux villages les plus conservateurs sont Savagnier, 80 verts sur 125 électeurs, et Coffrane 58 sur 94.

Quant à la forteresse radicale, vieux bastion passablement démantelé, elle a deux tourelles encore solides, l'une dans le district de Neuchâtel, 1673 voix, et l'autre au Val-de-Travers, 1174. A La Chaux-de-Fonds, les radicaux relèvent péniblement une troisième tourelle terriblement démantelée par les socialistes et les P. P. N. Môtiers, Travers, Noiraigue, La Côte-aux-Fées sont les villages où la proportion des radicaux est la plus forte, malheureusement pour le grrrand parti ce ne sont que de petits villages.

Nos places fortes, à nous, ce sont La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Neuchâtel-ville, places fortes susceptibles d'être fortifiées bien davantage par la mise sur pied des indifférents et des désabusés encore nombreux. Il est intéressant, en outre, de constater maints petits fortins isolés : Serrières 136 voix sur 378, Landeron 80 sur 291, Peseux 157 sur 483, Boudry 75 sur 311, Cernier 67 sur 330, Les Hauts-Geneveys 48 sur 93, notez ce résultat excellent : Les Hauts-Geneveys sont bleus ! Fontainemelon 85 sur 187, Valangin 33 sur 82, Fleurier 264 sur 598, Couvet 228 sur 565, Travers 93 sur 322, St-Sulpice 64 sur 130, Buttes 112 sur 238, Les Brenets 122 sur 295, et finalement Les Eplatures 87 sur 143, où les bleus sont en majorité comme dans la métropole.

Néanmoins, le travail qui reste à accomplir est considérable. Au point de vue de la propagande politique, le chômage n'existe pas, au contraire. Mais à chaque jour suffit sa peine, n'est-ce pas à nous qu'appartient l'avenir ?

VARIÉTÉS

Une bataille à Glasgow pour l'élection du recteur de l'Université

Samedi a eu lieu, à Glasgow, l'élection du recteur de l'Université. C'est M. Austen Chamberlain qui a remporté la victoire.

Mais, toute la journée, les étudiants, jeunes gens et jeunes filles, avaient organisé dans la ville des monômes, des manifestations et des meetings contradictoires.

Les événements prirent souvent un tour hardi, et l'on put assister à des combats très comiques. Les partisans de l'un ou de l'autre des candidats se livrèrent des batailles rangées. Divers projectiles furent échangés : œufs pourris, sacs de farine, trognons de choux, etc.

Les étudiantes n'étaient pas les moins excitées et beaucoup d'entre elles se livrèrent de sérieux assauts où la boxe et la lutte, quoique le « fair play » en soit banni, donnèrent un spectacle original aux badauds. Ceux-ci, loin de séparer les combattants, faisaient cercle, et appréciaient les coups.

Le bilan de cette ardente journée s'est réduit, heureusement, à quelques yeux pochés, et à des saignements de nez. Il faut bien que les opinions s'expriment librement !

LES ENFANTS MONSTRUEUX

A 3 ½ ans, c'était un homme

En 1878, la femme d'un aubergiste du village d'Ottering (Basse-Bavière) a eu un fils extraordinaire. Il se développait d'une façon monstrueuse ; à 3 ½ ans il pesait 103 livres, mangeait comme un batteur de blé, buvait quelques pots de bière par jour et fumait des cigares ! !

On découvrait un commencement de barbe sur son visage et un médecin avait déclaré à sa mère que si cela continuait, l'enfant aurait atteint son développement complet à l'âge de 7 ans.

Il était loin d'être idiot, mais ses facultés intellectuelles ne se développaient pas en proportion du corps.

Les parents se sont toujours refusés à exhiber leur monstrueuse progéniture dans des expositions et autres manifestations.

Le drapeau des spirites

Les spirites ont choisi leur drapeau. Il sera blanc, comme le panache d'Henri IV, mais, comme le drapeau japonais, il sera orné d'un soleil rouge en son milieu ; pour éviter toute confusion, ce soleil aura, d'ailleurs, un certain nombre de rayons aigus. Cet emblème était déjà porté par les spirites américains sous forme d'un petit médaillon d'émail qui s'épingle à la boutonnière.

Une autre innovation, née du congrès de Paris, sera la propagande par affiches. On va, ces jours-ci en couvrir les murs des grandes villes.

La victoire à Berne

Grande affluence dimanche soir devant la Maison du Peuple. Lorsque les premiers résultats furent connus, l'impatience fiévreuse se calma un peu. Un tonnerre d'applaudissements accueillit la nouvelle de la victoire de nos camarades neuchâtelois. Puis on annonça la conquête certaine d'un siège de plus dans le canton de Berne. Partout augmentation des voix socialistes, recul des suffrages paysans. De tous les coins du pays arrivaient les nouvelles de l'avance socialiste. Les camarades étaient heureux et la joie régnait en ville.

Lundi matin, les résultats s'affirmaient. La victoire était nette, le socialisme avait donné la preuve de sa force le 25 octobre. C'est lui le grand vainqueur du jour : 6 mandats de plus, les Bernois en prirent deux à la fois ! Dans le canton de Berne augmentation de plus de 250,000 voix et plus de 3000 électeurs s'ajoutaient au nombre de ceux qui avaient voté pour nous en 1922. Si c'est ainsi que la presse bourgeoise entend la « débâcle du socialisme », nous sommes bien d'accord à ce qu'elle continue de cette façon. La « Neue Berner Zeitung », organe des paysans, annonçait en titres ronflants la défaite certaine du socialisme pour le 25 octobre, elle prédisait la victoire du parti agraire. Mais hélas, elle fit le compte sans demander l'avis des électeurs. Après avoir perdu 3 sièges et s'être vus condamnés à payer l'écot de la journée, le parti agraire et sa presse n'ont pas encore retrouvé le souffle pour émettre leur opinion. Ils en sont complètement désorientés et cherchent le moyen de présenter à leurs lecteurs une défaite maquillée en victoire !

Deux choses intéressent celui qui observe les résultats du canton de Berne. Premièrement, le résultat dans les villes et deuxièmement celui dans la campagne. Lundi matin, un bon nombre de communes rurales annonçaient une majorité rouge. Heimberg, Krattigen, Zollikofen, Oberönz, Unterseen, Därligen, Rohrbach, Lengnau, Pieterlen, Bolligen, Urtenen-Schönbühl, Riggenberg, Oberhofen, pour ne citer que les principales, ont donné une majorité de suffrages socialistes.

Ceux qui savent combien la propagande socialiste est difficile à la campagne, rendront honneur à l'effort de nos camarades des villages. Le résultat témoigne du bel entrain et de la conviction qu'ils mirent dans leur campagne électorale. Soutenus par la presse socialiste, particulièrement par la « Tagwacht » qui voue une grande partie de son travail à la pénétration du socialisme dans les contrées agricoles, les camarades qui menèrent la barque firent preuve d'une bonne tactique. Le résultat a montré que le chemin choisi est le bon. Ceux qui doutaient encore le 24 octobre auront pu se rassurer le 25. Le fait est là, indéniable. Le socialisme avance. Il marche à la conquête du monde. Les pas sont lents, mais sûrs. En 1919, la fraction socialiste aux Chambres était composée de 38 camarades, en 1922 nous en comptons 43 et 1925 nous en donne 49. Que nous réserve 1928 ? Une nouvelle victoire, si nous tenons ferme et sachons vouloir ! Il est certain que l'avance socialiste sera une menace pour la majorité réactionnaire des Chambres. Songez à la quittance dans trois ans ! La presse bourgeoise aura beau le démentir : le 25 octobre est un nouveau jalon vers une politique plus juste aux Chambres. Aujourd'hui, nous sommes encore faibles. Mais le jour viendra où il faudra compter définitivement avec notre victoire. La Suisse ne reste pas en arrière des autres pays d'Europe. Partout des coups de barre à gauche ! Il faut être aveugle pour ne pas voir que décidément un nouvel esprit est en train de s'emparer de la société et qu'un changement complet s'opère.

Un autre fait intéressant pour le canton de Berne, c'est le résultat dans les villes. Berne a eu une majorité rouge, Bienne également, Berthoud de même. Si l'on songe aux élections au Conseil communal qui auront lieu le 6 décembre, il est permis de placer en elles ses plus beaux espoirs. Il faut maintenir l'enthousiasme qui règne actuellement au lendemain de la victoire. L'entrain est là, il suffit de ne pas le laisser refroidir. Les luttes pour les élections au Conseil communal sont très chaudes à Berne. Actuellement, le Conseil est composé de 39 socialistes, 40 bourgeois et 1 du parti évangélique populaire. Il ne manque donc que très peu à l'un et l'autre pour arriver à conquérir la majorité absolue. Tout laisse prévoir que les socialistes l'emporteront, comme ils l'avaient déjà fait une fois. La situation est bonne pour nous. Espérons que le 6 décembre, le drapeau rouge flottera sur notre ville. Berne aura repris sa place parmi les villes socialistes de la Suisse, aux côtés de La Chaux-de-Fonds, Bienne et Zurich !

Ph. NANZER.

PENSEES

La richesse est sociale dans sa source ; elle doit être sociale dans sa destination.

* * *

Ne croyez pas faire du bien à ceux qui souffrent en leur disant : « Songez combien il y en a de plus malheureux que vous ». En éveillant leur compassion, vous pouvez leur faire honte de leur plainte, mais vous ne diminuez pas leur douleur.

A propos de chiffres

M. Bolle demande pour quelles raisons mystérieuses le tableau inséré dans mon article d'avant-hier ne répartit que 148 sièges pour 1919 et 198 pour 1922.

J'aurais dû préciser ma pensée. Dans ce tableau, paru en 1922 déjà, il n'est question des sièges obtenus par les partis que d'une façon incidente, et pour rappel. C'est pourquoi seuls les principaux sont indiqués. Le tableau ne calcule pas les sièges obtenus, mais la force réelle des voix obtenues par les partis. M. Bolle concédera que cette façon de procéder n'a rien de mystérieux. J'admets volontiers l'observation de M. Bolle en ce sens que j'aurais dû préciser la portée du tableau que j'ai reproduit.

Que valent ces statistiques ? Quoique le siège du P. P. N. n'y soit pas indiqué, je m'empresse de rassurer M. Bolle. Elles proviennent du « Journal suisse de statistique ». Dans l'emploi qui en a été fait ensuite, seules les principales députations ont été énumérées. Il s'agissait de désigner les partis ayant droit de participer au pouvoir, en raison de leur force. M. Bolle a été exclu de cette répartition, ainsi que les petits partis. C'est regrettable, évidemment, mais les faits sont les faits. R. G.

Changements d'horaires

Le train express de jour 246 Paris-Berne (Paris départ à 9 heures, Berne arrivée à 18 h. 25) sera légèrement avancé et réuni au train 318 pour l'Oberland (Berne départ à 18 h. 10), il circulera du 1er juillet au 10 septembre.

L'express de l'Oberland n'ayant pas assez de voyageurs, sera supprimé entre Belfort et Interlaken. Le wagon-lits Calais-Paris-Interlaken circulera dans les trains 37-136-1736 Belfort, départ 4 h. 43, Berne 8 h. 20-32, Interlaken, arrivée à 9 h. 50.

Le train express 1049, Marseille-Lyon (Genève arrivée à 17 h. 35) sera avancé à 17 h. 05 et correspondra pendant la durée de l'heure d'été en France, avec les trains directs 25 et 125 pour Berne et Bienne, Zurich et Bâle.

D'autres améliorations des relations avec le Midi de la France et l'Espagne, améliorations recherchées par les C. F. F., ne peuvent être réalisées pour le moment. — Resp.

JURA BERNOIS

BIENNE

Education ouvrière. — La commission d'éducation ouvrière organisera dans le courant du mois prochain des cours de français, sténographie, comptabilité et dactylographie. Les intéressés doivent s'annoncer jusqu'à mercredi 4 novembre, de 6 à 8 h. du soir, au secrétariat de l'Union ouvrière, Maison du Peuple, 1er étage. Les cours sont gratuits, par contre les participants doivent verser une garantie de 2 fr., remboursable à la fin du cours.

Concerts et spectacles. — Jeudi soir, à la Tonhalle, gala Marcel Levesque : « Une petite main qui se place ». — Vendredi soir, à la Tonhalle, séance d'hypnotisme et d'auto-suggestion. — Au Du Pont, tous les jours, concerts d'orchestre. — Nouveaux programmes de cinémas : Splendid : « Les ombres qui passent » ; Tivoli : « Napoléon et le jeune Médard ».

Conseil de ville. — Aujourd'hui jeudi, à 5 h. et à 8 h., séances : Budget pour 1926 et prise d'un emprunt de 6 millions de francs.

Rue barrée. — La circulation pour les camions lourds est arrêtée à la rue du Marché-Neuf, par suite de la pose de la voie industrielle. Le trafic pour la gare aux marchandises est détourné par la rue des Prés et la rue des Cygnes.

NEUVEVILLE

Conseil municipal. — Dans sa séance du 27 octobre, le Conseil a procédé aux nominations suivantes : Commission de salubrité publique, MM. Dr Pellet, Farine, inspecteur de police. Commission de l'Ecole de commerce, M. Henri Bourgignon. Commission de l'Ecole primaire, Mlle M.-R. Schläfli.

Dauvalder, au nom de la minorité socialiste, rappelle la promesse faite au Conseil municipal en son temps, promesse qui disait que l'on tiendrait compte du vœu émis par la fraction socialiste, d'avoir un représentant dans la commission de l'Ecole primaire. Ce droit nous est d'ailleurs acquis par la loi sur les Communes, art. 17. Commission d'assistance publique, MM. G. Hirt, E. Wyss, notaire. Nous saluons tout particulièrement l'arrivée à la présidence de la commission d'assistance publique de la personne de M. le maire Hirt. Par contre, nous déplorons l'absence de M. Th. Möchli dans la présidence de la commission de l'Ecole de commerce. Nous sommes très étonnés que notre proposition ne trouve pas une majorité au sein du Conseil, car M. Möchli, inspecteur des écoles, était certainement l'homme qualifié qu'il fallait à la tête de l'Ecole de commerce. Nous le regrettons vivement. Ajoutons qu'un membre du P. P. N. au Conseil s'approcha de la fraction socialiste en fin de séance et qu'il nous déclara qu'il ne combattait pas notre droit d'être représenté dans la commission de l'Ecole primaire, mais qu'il jugeait nécessaire la présence d'un médecin dans cette commission.

COURGENAY

Accident. — Un jeune homme, J. Comment, a reçu un coup de pied d'un cheval en plein visage. Il est soigné à l'hôpital de Porrentruy, mais son état n'inspire pas d'inquiétude.

CHAINDON

Chute mortelle. — Un petit garçon de 8 ans, de Nidau, qui était en séjour à Chaindon, fit une chute dans la grange et expira peu de temps après.

FONTENAIS

Un beau résultat. — Voici quelques chiffres de notre localité concernant les élections au Conseil national. Sur 304 votants inscrits, 250 ont pris part au scrutin, se répartissant comme suit :

Pour le parti socialiste, 55 listes compactes et 25 panachées, total 80 listes. Le parti libéral arrive avec 54 listes compactes et 17 panachées, total 71 listes. Le parti démocratique avec 68 listes compactes et 3 panachées, même total que le parti libéral, 71 listes. Le parti paysan récolte 22 listes compactes et 5 panachées, total 27 listes.

Comme les chiffres l'indiquent, le parti socialiste garde la tête ; c'est la seule commune dans le district. Notre camarade Grospierre arrive avant tous les candidats des listes bourgeoises avec 173 suffrages. Nos camarades Monnier, Albietz et Friedli, avec 103, 100 et 80 suffrages.

Le total des suffrages est le suivant : Socialistes 2740, démocrates 2415, libéraux 2385, et paysans 926.

Belle et bonne journée pour le parti socialiste de Fontenais-Villars qui devance ses adversaires de plus de 325 suffrages. Après cela nous risquons bien de nous faire dire moscoutaires dans les discours de banquets ou de soirées choucroute, seuls problèmes qui restent inscrits au programme de nos adversaires. O. V.

COURRENDLIN

Résultats des élections au Conseil national. — Socialistes 162 listes ; radicaux 135 listes ; conservateurs 60 listes ; paysans 37 listes.

Beau résultat pour notre cause. Aux électeurs, aux propagandistes, nous adressons un grand merci. *Le Comité du Parti socialiste.*

NOIRMONT

Accident. — Un accident qui aurait pu avoir des suites plus graves est arrivé à M. Maurice Gogniat, menuisier, au Noirmont. En déchargeant un camion de bois, trois billes sont tombées du camion et l'ont atteint. Il se plaint de douleurs internes.

CANTON DE NEUCHATEL

La lutte contre la tuberculose

La Ligue cantonale contre la tuberculose qui réunit en un faisceau nos différentes institutions antituberculeuses, s'est occupée dans son assemblée générale du 15 octobre, de l'utilisation de deux dons importants qu'elle vient de recevoir avec une vive reconnaissance. Il s'agit d'abord de la « Prise Milord », petite maison de campagne située dans un endroit charmant au-dessus de St-Sulpice, don de la fabrique suisse de ciment Portland, et en second lieu d'une donation d'environ 15,000 fr. provenant de la liquidation de la Société neuchâteloise de secours par le travail. Les intérêts de cette somme devront servir à faciliter la reprise du travail aux personnes nécessiteuses sortant de nos sanatoriums de Leysin et de Malvilliers.

La « Prise Milord » sera destinée à recevoir des personnes domiciliées dans le canton qui ont besoin de fortifier leur santé ; mais pour le moment, elle ne peut encore ouvrir ses portes, faute de mobilier. Il suffirait pour la transformer en une hospitalière maison de convalescence et de repos, d'assurer l'aménagement d'une modeste cuisine et de 5 chambres à coucher (10 lits au maximum).

La Ligue n'a pas le moyen de supporter cette dépense, aussi se permet-elle d'adresser un appel pressant à tous ceux qui pourraient disposer, en faveur de cette institution éminemment utile, de quelques meubles, de literie en particulier. M. Henri Borel, directeur de la fabrique de Saint-Sulpice, donnera tous les renseignements nécessaires aux personnes bienveillantes qui ne resteront pas indifférentes à cette requête.

La Ligue cantonale a ensuite pris connaissance de l'activité déployée par les Ligues de district. Il ressort des rapports présentés que les sommes suivantes ont été dépensées pour la lutte contre la tuberculose en 1924 :

Districts	Fr.		Fr.
Neuchâtel	52,886.28,	par habitant	1.70
Boudry	16,198.16	»	1.01
Val-de-Travers :			
Haut-Vallon	5,628.06	»	1.15
Bas-Vallon	13,264.85		
Val-de-Ruz	3,005.40	»	0.32
Le Locle	9,304.85	»	0.53
La Chaux-de-Fonds	42,569.48	»	1.13
Total	142,857.08	»	1.13

Les recettes sont constituées par les dons, les subventions de la Confédération, de l'Etat et des communes et par les remboursements partiels des pensions payées pour les malades placés dans divers établissements.

LES BRENETS. — *Avant et après les élections.* — En premier lieu, nos sincères remerciements au camarade Fritz Eymann pour sa belle et bonne conférence. Il nous fit très bien sentir tout le sérieux de la situation actuelle et nous exhorta à faire une active propagande. Les membres de notre parti n'ont pas boudé à la tâche et par leur travail ont convaincu leurs amis et collègues d'atelier de la nécessité de soutenir le parti socialiste dans toutes ses revendications.

Il faut reconnaître qu'aux Brenets nous jouissons d'une large sympathie dans le public, puisque notre section ne comptant que 50 membres, nous avons recueilli 122 listes bleues contre 164 aux partis bourgeois réunis. C'est là un résultat très encourageant pour nous et ce sera aussi le stimulant de notre activité future.

Un point essentiel de cette activité sera la lutte à outrance contre le militarisme. Nous ne voulons plus de canons, plus de fusils, plus d'engins diaboliques destructeurs d'hommes et de nations, plus de millions engloutis par « La Bête ». Nous voulons l'arbitrage, des hommes frères, libres et égaux.

Allégé de ces charges écrasantes, notre peuple pourra vouer toutes ses forces aux œuvres de prévoyance sociale, aux œuvres humanitaires et fraternelles.

J'ai sous les yeux le No 1 de la « Révolution Pacifique.». « Paraît quand il le faut », dit l'entête, mais, chers amis pacifistes, ce n'est pas seulement de temps à autre *qu'un tel journal est nécessaire, c'est journellement, c'est à chaque heure.*

En répétant, en démontrant encore et toujours aux peuples toute l'ignominie de la guerre, de ses causes et ses effets, nous arriverons à créer un courant d'idées nouvelles, aussi fort, aussi impétueux que les rafales d'automne secouant les dernières feuilles et finissant par les arracher quand même elles furent les splendeurs de l'été.

Que tous les sacrifices consentis, que toutes les ruines accumulées ne l'aient pas été en vain, mais que maintenant nos cœurs s'ouvrent largement à cette grande aspiration *de tous les peuples : « LA PAIX ».*

Camarades, *tous*, travaillez pour Elle. Elle une fois régnant, nos aspirations et revendications seront satisfaites automatiquement. E. G.

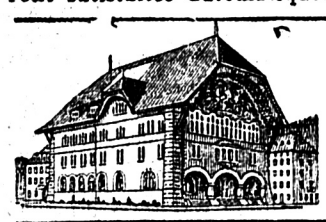

Courrier du Locle

PARTI SOCIALISTE. — Les membres du Parti socialiste loclois sont convoqués en assemblée générale extraordinaire vendredi prochain 30 octobre, à 20 h. 15, au Cercle ouvrier. A l'ordre du jour : Questions urgentes et importantes. La présence de tous est indispensable.

— Le Comité est convoqué pour 7 h. 15 précises, au Cercle.

Avis aux locataires. — Nous informons les locataires de notre ville qu'ils peuvent recourir aux instances de la Commission de conciliation, comme par le passé. Les arrêtés subsistent jusqu'au 30 avril 1926 pour les logements de quatre pièces et plus et jusqu'au 31 octobre 1926 pour ceux de trois pièces et moins. Ils peuvent recourir dans le délai de dix jours dès la réception de l'avis d'augmentation.

Le bureau de la « Sentinelle », Marais 12, renseignera.

Les concerts. — On se souvient encore de la belle audition musicale donnée, au Locle, il y a un an par la remarquable pianiste de Lausanne, Mme M. Langie et par Mme B. Dubois-Gailloud, professeur en notre ville. Or, nous apprenons que toutes deux ont décidé de nous revenir et de nous donner un concert qui aura lieu dans trois semaines, soit le jeudi 19 novembre à la Croix-Bleue. D'avance, on s'en réjouit et très nombreux seront ceux qui retiendront cette date, d'autant plus que cette audition musicale, rehaussée par la présence d'un chœur de dames de la localité, aura lieu au profit de l'enfant gâté du Locle : « notre Hôpital ».

— Ce soir, au Temple français, aura lieu le grand concert du Chœur mixte L'Amitié. Qu'on s'y rende nombreux !

Cinéma Apollo. — Programme sensationnel, jeudi, samedi et dimanche, avec Au Poste 33, grand drame d'aventures en sept actes, et Le Secret de la Mine, passionnant film du Far-West, en cinq parties, interprétation du célèbre cowboys Hoot Gibson. (Voir aux annonces.)

L'Aventurier. — Pour faire diversion avec les pièces à thèse représentées précédemment par la Théâtrale, celle-ci inscrit à son programme une œuvre popularisée par le cinéma, dont le sujet a déjà séduit puisqu'il s'agit, comme on le sait, de L'Aventurier, du regretté académicien Alfred Capus.

Cette pièce est la réhabilitation de l'aventurier, non pas du gaillard hardi dont l'avidité ne s'embarrasse d'aucun scrupule, mais de l'honneur de sa famille compromis par un fils joueur. Il rétablira les affaires de celle-ci tout en faisant prévaloir sa conception de la vie. Et comme dans toute bonne comédie, un vrai mariage clôt symboliquement L'Aventurier. Pièce vigoureuse, attachante, bénéficiant d'une excellente réputation, elle recevra, c'est certain, un chaleureux accueil. (Voir aux annonces.)

Faits divers. — Il va se constituer en notre ville un club de hockey, grâce à l'initiative de Sylva-Sports et à l'aménagement tout récent de la place de l'Usine électrique qui se prêtera très bien à l'exercice de ce beau sport d'hiver.

— Il est rappelé aux contribuables que le dernier délai pour le paiement de l'impôt communal échoit samedi 31 octobre, à midi.

BIBLIOGRAPHIE

Catherine Booth et la fondation de l'Armée du Salut, par H. Naville. — Avec 1 portrait. — Editions Forum, Genève. — Prix fr. 3.50.

La mode est aux biographies, dont certaines sont capables d'exercer sur les esprits une réelle influence. Celle de Catherine Booth, que voici, est des plus attachantes, des plus émouvantes aussi. C'est en même temps que l'histoire du grand mouvement spirituel, celle d'une femme vraiment extraordinaire, dont la physionomie, peu connue chez nous, rayonne en de splendides exemples et force notre admiration.

Catherine Booth a été l'inspiratrice de l'Armée du Salut, qui compte aujourd'hui un million d'adhérents actifs, répartis dans 82 pays différents. Héroïne de la foi, de l'amour et du dévouement poussé jusqu'à l'abnégation, elle est un de ces exemples magnifiques qui redressent les courages, retrempent les énergies et rendent la confiance. C'est pourquoi ce petit volume — sans longueurs et rapidement mené, vivant et expressif — nous semble répondre à un besoin véritable dans les temps incertains que nous vivons.

LA CHAUX-DE-FONDS

Locataires, attention !

Des personnes intéressées font circuler le bruit que les arrêtés protégeant les locataires sont supprimés ; il n'en est rien pour notre ville, ils sont encore en vigueur :

a) Pour les logements de quatre pièces et plus jusqu'au 30 avril 1926.

b) Pour les appartements de trois pièces et au-dessous jusqu'au 31 octobre 1926.

En conséquence, toute personne qui reçoit avis d'augmentation ou de résiliation de son propriétaire a un délai de **dix jours** pour former opposition devant les autorités communales.

Tous renseignements sont fournis gratuitement aux membres de la Ligue, chaque jour ouvrable de 10 h. à midi, par le président, M. Paul Cartier, rue Léopold-Robert 61. Se présenter porteur de la carte de membre de la Ligue.

Bureau de la Ligue des Locataires.

Communiqués

Dans nos cinémas. — Ce soir pour la dernière fois : Scala : La « Traversée du Grepon », le plus formidable exploit de l'alpinisme. « Quelqu'un dans l'Ombre », émouvante histoire.

Moderne : « Robinson Crusoé Junior », l'œuvre la plus captivante jouée par le petit prodige Jackie Coogan. « La Maison démontable de Frigo », fou rire.

Pas de confusion.., Cocantin (Marcel Levesque) jouera sur la scène de notre Théâtre. — Samedi, en soirée à 20 h. 30 et dimanche en matinée à 15 h. 30 et en soirée à 20 h. 30, Marcel Levesque (Cocantin) en chair et en.., nez, avec sa troupe, interprétera le chef-d'œuvre comique de Sacha Guitry. La venue de Cocantin suscite un grand mouvement de curiosité parmi les amateurs de cinéma et parmi les amateurs de théâtre, qui connaissaient déjà la renommée éclatante de Marcel Levesque, comme premier comique des théâtres de l'Athénée et du Palais-Royal de Paris, où il a créé des succès retentissants. Sa fantaisie fine et légère et sa puissance comique si personnelle le rendent peut-être plus irrésistible au théâtre qu'au cinéma. Ajoutons que sa troupe est d'une parfaite homogénéité. C'est ce dont viendront se convaincre tous les amateurs de franche et saine gaîté.

La location est ouverte aujourd'hui aux Amis du Théâtre (coupon No 2), demain et jours suivants au public.

Heures de musique. — Les « Heures de musique » reprendront dimanche 1er novembre, à 17 heures, au Temple allemand. Elles auront lieu, aussi régulièrement que possible, tous les quinze jours. Prière de consulter à cet effet la « Feuille du Dimanche » qui les annoncera dans son tableau de la semaine. Des programmes seront également affichés aux magasins de musique Beck, Reinert, Witschi, et à la Librairie Coopérative.

L'entrée est gratuite et chacun est cordialement invité. Souhaitons que des auditeurs toujours plus nombreux profiteront de cette heure aimable de recueillement. Le plus grand soin artistique sera apporté à l'élaboration des programmes.

Convocations

NEUCHATEL. — *Musique ouvrière.* — Jeudi, à 20 h., répétition et assemblée. Par devoir.

LA CHAUX-DE-FONDS. — *Cercle Ouvrier.* — Le Comité directeur est convoqué pour ce soir à 20 heures.

— *Société ouvrière de gymnastique.* — Samedi 31 octobre, course d'automne. But : Tête-de-Ran. Tous les membres et amis de la société, les pupilles, y sont invités. Rendez-vous au Cercle ; départ à 13 h. 15 précises.

COLOMBIER. — *Parti socialiste.* — Assemblée mensuelle le lundi 2 novembre 1925, au local, Café de l'Union, à 20 h. 30. L'ordre du jour sera lu à l'ouverture de l'assemblée.

Pour le lancement des huit pages

Listes précédentes	fr. 1184.80
W. H., Cernier, 0.45 ; A. W., Corgémont, 0.45	—.90
E. T., Cortaillod, 0.45 ; J. K., Locle, 1.—	1.45
C. H., Serrières, 0.45 ; A. M., Sonceboz, 0.45	—.90
R. P. R., St-Imier, 0.45 ; A. G., St-Imier, 0.45	—.90
L. H., Valangin, 0.45 ; T. B., Zurich, 1.45	1.90
A. H., Boudry	—.45
E. T., La Jonchère	—.45
Pour le droit et la justice	—.45
F. H., Rondchâtel, 0.45 ; O. C., Bévilard, 0.45	—.90
O. G., Courtemaîche	1.—
C. M., Geneveys-sur-Coffrane	—.45
E. G., Granges, 1.— ; F. V., Locle, 0.45	1.45
J. G., Malvilliers, 0.45 ; A. M., Soleure, 0.45	—.90
L. G., Bâle, 0.45 ; E. G., Corgémont, 0.45	—.90
O. K., Hauts-Geneveys	—.45
J. B., Neuchâtel, 0.45 ; G. A., Tavannes, 0.45	—.90
C. R., Tavannes	—.45
M. M., Bätterkinden	—.45
J. M., Bienne, 1.45 ; W. B., Corgémont, 0.45	1.90
E. M., Couvet,	—.45
A. R., Crêt-du-Locle	—.45
A. M., Madrestch, 0.45 ; A. R., Auvernier, 0.45	—.90
A. W., Bienne, 0.45 ; C. B., Boudry, 0.45	—.90
P. P., Fontainemelon	—.45
H. L., Locle, 0.45 ; M. M., Malleray, 1.—	1.45
M. H., Recconvilier, 0.45 ; H. B., St-Blaise, 0.45	—.90
F. A. C., St-Imier, 0.45 ; E. G., St-Imier, 0.45	—.90
L. D., Fribourg, 0.45 ; G. C., Granges, 0.45	—.90
L. G., Locle, 0.45 ; F. C., Môtiers, 0.95	1.40
R. G. R., Moutier, 0.45 ; M. D., Neuveville, 0.45	—.90
A. D., Serrières, 0.45 ; G. P., Sonceboz, 0.45	—.90
E. S., St-Imier, 0.45 ; R. G., St-Imier, 1.—	1.45
Le grand-père S.	—.45
Total	fr. 1214.35

Pour votre SANTE Buvez une SUZE
JH3406D 7639

Une Expertise
des chimistes alimentaires et experts
Prof. Dr Demolis, Genève
Dr H. Lahrmann, Zurich

Le produit « Virgo », préparé avec des substances végétales de premier choix, est caractérisé — au point de vue chimique — par une très faible minéralisation, cependant riche en phosphates solubles ; une grande quantité d'hydrates de carbone et une très forte proportion de matières protéynes (albumine).
Le produit « Virgo » fournit une boisson saine, très aromatique, d'une saveur très agréable, appréciée par toutes les personnes dyspeptiques, nerveuses ou surmenées cérébralement.

Exigez le véritable paquet rouge le KUNZLÉ
P200On 9213

« Virgo », Surrogat de café mélange moka, **fr. 1.40** le 1/2 kg. **Sykos,** café de figues, **fr. 0.50** le paq., obtenable dans tes les bonnes épiceries. Fabricat.: **„NAGO“,** Usines de prod. aliment. S. A., Olten

VIRGO

La Commune de La Chaux-de-Fonds offre à louer:
pour époque à convenir, ou pour le **30 avril** au plus tard, quelques logements dans ses immeubles en construction: **rue Agassiz, rue du Tertre** et **rue du Succès,** aux prix suivants:

Rez-de-chaussée . . . . . **fr. 840.-**
1er étage . . . . . » **936.-**
2me étage. . . . . » **936.-**
3me étage. . . . . » **888.-**

En plus **fr. 180.-** par année pour le chauffage central.

9252 **Gérance des immeubles communaux.**

Cimetière de LA CHAUX-DE-FONDS

Le public est informé que le massif C du cimetière de la ville (enfants et adultes inhumés du **8 février 1877** au **14 décembre 1892**, numéros de jalons 11006 à 19222) sera prochainement utilisé à nouveau ; en conséquence, tous les monuments et plantations qui s'y trouvent devront être enlevés par les intéressés d'ici au **30 avril 1926,** après avis donné par écrit, à la Direction de police. Passé ce délai, il en sera disposé, conformément aux art. 6 et 9 de la loi cantonale sur les sépultures (du 10 juillet 1894).
Ces monuments peuvent être placés au pourtour du cimetière, moyennant payement de la taxe prévue par le règlement.

P 30092 C 9257 **Conseil communal.**

Coopératives Réunies
Vient d'arriver: **Un wagon**
Châtaignes
à fr. 0.55 le kilo 1654
En vente dans tous nos magasins

TRIPES Tous les JEUDIS soir à 7 h. 30 **Café de la Place** Téléphone 289

Semaine Suisse
Fabrication *Suisse*
SWAN BRAND SWALE BRAND
Sous-Vêtements
pour Dames, Enfants et Messieurs
Prix avantageux
9204
TRICOSA
9, rue Léopold-Robert, 9 :-: *LA CHAUX-DE-FONDS*

Apprenti ébéniste est demandé. — S'adresser à l'Ebénisterie F. Scherler, Bellevue 19 (Place d'Armes). 9219

Vins Neukomm & Cie Tél. 68 3882

Pension Mécanicien stable et solvable cherche pour le 1er novembre bonne pension dans une famille. — Ecrire sous chiffre **9171** au bureau de *La Sentinelle.* 9171

Mesdames,
Avant de faire vos achats en
Robes, Costumes, Manteaux
venez voir notre grand choix, et nos prix très avantageux.
Madame BRUSA
HAUTE COUTURE DENIS
Léopold-Robert 58 **1er étage**
ENTRÉE LIBRE 1657

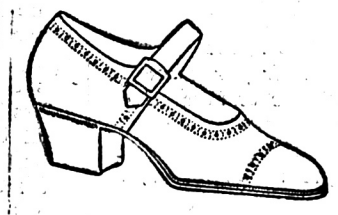
Pour la danse
Pour la ville
Pour les sports
Pour la maison
on se chausse **bien** et avantageusement, au 8995
MAGASIN DE CHAUSSURES
B. PASQUERO
72, rue de la Paix, 72
Voir les prix 5% S. E. N. J. **Voir les vitrines**
En magasin, quelques spécialités pour pieds larges et délicats

Enchères publiques à la Halle
Le **vendredi 30 octobre 1925,** dès 14 heures, il sera vendu par voie d'enchères publiques, à la Halle, Place Jaquet-Droz, à La Chaux-de-Fonds, une chambre à manger ancienne composée d'un grand buffet de service chêne sculpté, une console chêne, un canapé, un fauteuil et six chaises chêne sculpté, placets et dossiers velours jaune, une grande table ovale, une grande glace, une bibliothèque, un lustre électrique quatre branches, une étagère, un petit dressoir, deux tableaux peinture à l'huile, une console sellette noire, une statue imitation bronze, trois aquarelles sous verre, un rouet très ancien, deux grands vases bronze, un régulateur, un pouf, un canapé, deux fauteuils, un lavabo, chaise longue, services argent, table ronde, cadres, pharmacies, etc., etc., un paravent, une montre, un appareil photographique, une théière argent, divers livres, etc., etc., un lit, un potager à bois.
La vente aura lieu au comptant et conformément à la L. P.
La Chaux-de-Fonds, le 27 octobre 1925.
OFFICE DES POURSUITES:
Le préposé,
9245 A. CHOPARD.

Tailleuse
se recommande pour tout ce qui concerne son métier ; va aussi en journées.
S'adresser à Mlle **Monnier,** République 1. 9158

CASQUETTES
Dernière Nouveauté

Le plus grand choix de l'article le meilleur marché au plus soigné
Se recommande, 8243
ADLER
51, rue Léopold-Robert, 51
La Chaux-de-Fonds

Chiesa & Cie
Saint-Imier
vend le véritable
Chianti
sublime 9215
TÉLÉPHONE 3.55

CINÉMA DU CASINO - St-Imier - 9259
Ce soir seulement, à 20 heures
Superbe programme
César, cheval sauvage
Princesse Lulu
Pas d'épisodes **Sous peu : ZIGANO ?**

FEUILLETON DE **LA SENTINELLE** 69

Les aventures de Monsieur Pickwick

par

Charles DICKENS

(Suite)

Tout ceci était tout à fait délicieux, et lorsque les difficultés de la barrière furent surmontées et qu'on se retrouva sur un terrain plat, M. Wardle apprit à M. Pickwick qu'on venait de visiter en corps l'ameublement de la maison où le jeune couple devait habiter après les fêtes de Noël. A cette communication, Bella et Trundle devinrent tous deux aussi rouges que le gros garçon après son somme au coin du feu. Cependant, la jeune fille aux yeux noirs et aux brodequins fourrés murmura quelque chose à l'oreille d'Emily en regardant malicieusement M. Snodgrass. A quoi Emily répondit : Vous êtes folle, tout en rougissant beaucoup, et M. Snodgrass, qui était aussi modeste que le sont ordinairement tous les grands génies, se sentit devenir écarlate jusqu'au sommet de la tête, et souhaita dévotement, dans le fond de son cœur, que la jeune fille, ses yeux noirs, sa malice et ses brodequins garnis de fourrure, fussent tous confortablement déposés dans le comté voisin.

Si les pickwickiens avaient été reçus d'une manière amicale sur le domaine, imaginez quelles furent la chaleur et la cordialité de la réception quand on arriva à la maison. Les domestiques eux-mêmes souriaient de plaisir en voyant M. Pickwick.

La vieille dame était assise au salon, avec sa majesté accoutumée. Mais elle était d'assez mauvaise humeur, et, par conséquent, complètement sourde. Elle ne sortait jamais, et comme beaucoup d'autres vieilles dames de la même école, elle croyait que c'était un crime de trahison domestique lorsque d'autres faisaient ce qu'elle ne pouvait faire elle-même. Aussi se tenait-elle toute droite dans son grand fauteuil, et avait-elle l'air aussi sévère qu'elle le pouvait, ce qui était un air encore assez bénévole.

« Maman, dit M. Wardle, voilà M. Pickwick. Vous vous en souvenez ?

— C'est bien ! c'est bien ! répliqua-t-elle avec dignité. Inutile de déranger M. Pickwick pour une vieille femme comme moi. Personne ne se soucie plus de moi, maintenant, et c'est fort naturel. Ici, la vieille dame secoua la tête et défripa d'une main tremblante les plis de sa robe de soie lavande.

— Allons ! allons ! madame, dit M. Pickwick, ne repoussez pas comme cela un vieil ami. Je suis venu tout exprès pour avoir une longue conversation avec vous, et pour faire un autre rubber. Et puis, nous montrerons à ces enfants à danser un menuet avant qu'ils soient plus vieux de quarante-huit heures. »

La vieille dame s'adoucissait rapidement, mais elle n'aimait pas avoir l'air de céder tout à coup ; aussi se contenta-t-elle de dire : « Ah ! je ne peux pas l'entendre.

— Allons ! maman, quel enfantillage ! reprit M. Wardle ; ne soyez donc pas de mauvaise humeur ; pensez à Bella, pauvre petite ! il faut l'encourager ! »

La bonne vieille dame entendit ceci, car ses lèvres tremblèrent pendant que son fils parlait. Mais l'âge a ses petites infirmités mentales, et elle n'était point encore tout à fait apaisée. Elle recommença donc à caresser sa robe, et se tournant vers M. Pickwick : « Ah ! M. Pickwick, lui dit-elle, les jeunes gens étaient bien différents dans mon temps.

— Sans aucun doute, madame, et c'est pour cela que j'aime tant ceux qui ont quelques traces de l'ancienne école ! » En disant ces mots, notre excellent ami attira doucement Isabelle, et déposant un baiser sur son front, la fit asseoir sur le petit tabouret, aux pieds de sa grand'mère. Alors, soit que l'expression de ce jeune visage, levé vers la vieille dame, lui rappelât des souvenirs d'antan, soit qu'elle fût touchée par la délicate bonté de M. Pickwick, elle s'amollit complètement, et jetant ses bras au cou de Bella, toute cette petite mauvaise humeur s'évapora en larmes silencieuses.

Ce fut une heureuse soirée. Le whist où M. Pickwick, et la vieille dame jouaient ensemble, était grave et solennel, mais la joie de la table ronde fut bruyante et tumultueuse. Longtemps après que les dames se furent retirées, le vin chaud bien assaisonné d'eau-de-vie et d'épices, circula à la ronde. Le sommeil qu'il donna fut profond, et les rêves qui l'accompagnèrent agréables. C'est un fait remarquable que ceux de M. Snodgrass se rapportaient constamment à Emily Wardle, et que la principale vision de M. Winkle était une jeune fille, avec des yeux noirs, un sourire malin, et des brodequins remarquablement petits.

M. Pickwick fut réveillé de bonne heure, le lendemain, par un murmure de voix, par un bruit confus de pas, qui auraient suffi pour tirer le gros joufflu lui-même de son pesant sommeil. Il s'assit sur son lit pour écouter. Les domestiques et les hôtes féminins couraient constamment de tous côtés, et il y avait tant et de si instantes demandes d'eau chaude, tant de supplications répétées pour des aiguilles et du fil, tant de : « Oh ! venez m'agrafer ma robe, là, merci ! » que M. Pickwick, dans son innocence, commença à s'imaginer qu'il était arrivé quelque chose d'épouvantable. Cependant, ses idées s'éclaircissant de plus en plus, il se rappela que c'était le jour des noces. L'occasion étant importante, il s'habilla avec un soin particulier, et descendit dans la salle à manger.

Toutes les servantes de la maison, vêtues de nouvelles robes de mousseline rose, couraient çà et là dans un état d'agitation impossible à décrire. La vieille dame était parée d'une robe de brocart, qui depuis vingt années n'avait pas vu la lumière. M. Trundle, malgré une nervosité visible, resplendissait de toilette et de joie. Quant au cordial amphitryon, il échouait complètement dans ses efforts pour paraître détaché. Excepté deux ou trois favorites, demeurées en haut et honorées d'une entrevue particulière avec la mariée et les demoiselles d'honneur, toutes les jeunes filles étaient en larmes et en robe de mousseline. Les pickwickiens étaient luisants et superbes. Enfin, devant la grande porte, retentissaient de terribles hurlements, poussés par tous les hommes, jeunes gens et gamins, dépendant de la ferme, et portant chacun une cocarde blanche à la boutonnière. C'était Sam qui dirigeait leurs cris, du geste et de la voix, car il était déjà parvenu à se rendre fort populaire, et se trouvait là aussi à son aise que s'il était né sur les terres de M. Wardle.

(A suivre).

Grand Conseil neuchâtelois

Séance du 28 octobre 1925

Présidence de M. J.-F. Jacot, président

La séance d'hier a permis au groupe socialiste d'intervenir dans les questions fiscales avec une netteté et une force incontestables. Grâce à son action, grâce surtout à Camille Brandt et Paul Graber, le Conseil d'Etat a dû finir par admettre l'opinion émise en début de séance et tendant au renvoi à la commission des principaux articles visant les holdings. Le débat concernant la « Feuille officielle » n'a manqué ni d'humour, ni de gaieté.

Le Grand Conseil, réuni hier dès 14 h. 15, a commencé sa session par la *discussion en second débat* du rapport de la commission chargée d'examiner les deux projets de loi revisant les impôts (textes publiés hier dans « La Sentinelle »). M. Favre donne connaissance du rapport complémentaire de la commission. On se souvient que Paul Graber était intervenu dans une session précédente au sujet des holdings. A la suite de cette intervention, de nouvelles recherches ont été effectuées. M. Favre indique avec de nombreuses citations à l'appui, la signification juridique et financière du holding. Ce genre de sociétés tire son appellation du terme anglais « to hold », porter, gérer. Gide donne les différences entre le pool, le cartel et les holdings. Quoique aride, l'exposé est écouté avec un véritable intérêt par MM. les députés.

L'association des industries neuchâteloises critique l'article 9 (taxation des immeubles). Le principe admis par le Tribunal fédéral imposant les immeubles sans déduction des hypothèques, reste la règle. M. Favre propose le rejet de la requête des industriels.

Dans la discussion générale, Jean Wenger, soc., souligne les conditions anormales dans lesquelles se déroule le débat d'aujourd'hui.

On nous présente des propositions nouvelles qui n'ont pas même été accompagnées d'un rapport imprimé. Wenger se demande si beaucoup de personnes dans cette assemblée peuvent se prononcer définitivement sur une question qui aura des conséquences énormes pour le canton. M. Clottu réplique. Par 57 voix contre 33, l'amendement Wenger est repoussé. Il demandait le renvoi de la question au moment d'une revision générale de la loi d'impôts. Notre camarade rappelle que le peuple attend avec une véritable impatience qu'on dégrève d'une façon plus considérable les grandes familles. M. Clottu répondit. Le projet général d'impôt sera déposé au printemps. Otto Graber et Camille Brandt demandent des renseignements sur deux points importants, concernant les ressortissants.

M. Perrin, P. P. N., appuie leurs observations. Camille Brandt ajoute que lorsqu'un Suisse habitant l'étranger y possède des immeubles on procède comme indiqué dans la loi et non d'après l'opinion de M. Clottu. Le chef du département des finances voudrait que l'on usât de souplesse, lorsque l'équité peut se superposer à la légalité. M. Guinand n'est pas d'accord avec l'interprétation donnée par M. Perrin. Otto Graber montre que le texte incriminé est mal compris. M. Perrin dit : « Dans la règle, aucune défalcation. » M. Guinand : « On doit toujours défalquer. »

Par 49 voix contre 39, le Grand Conseil supprime les mots « dans la règle » à l'art. 7, chiffre 4, alinéa 3.

Paul Graber demande à M. Guinand de préciser sa pensée. M. Favarger estime que la rédaction de l'article manque de clarté. Il l'a relue plusieurs fois. Il ne la comprend pas encore. Parlant du bonheur d'habiter notre canton, dont avait parlé M. Guinand, M. Favarger estime que ce bonheur devient contestable ! (vive hilarité). Evidemment, trois jours après la... volée de bois vert de M. de Dardel ! M. Favarger : « M. Graber est hypnotisé par le mot propriétaire... »

E.-P. G. interrompt : « Mais pas du tout ! ».

M. Perrin observe que la Constitution fédérale prévoit l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

M. Guinand admet que le texte du Conseil d'Etat est embrouillé. Il se rallie à un terme parlant des Suisses et à l'opinion de Paul Graber. Une fois n'est pas coutume, ajoute-t-il (rires).

M. Studer et M. Perrin, rad., présentent d'autres observations. Camille Brandt introduit dans le débat un élément nouveau de la plus haute importance. « Je ne m'avance, dit-il, que très prudemment dans un domaine où les avocats eux-mêmes ont de la peine à se mettre d'accord. Vous permettez l'évasion des capitaux, car les contribuables vivant à l'étranger ne manqueront pas de demander des hypothèques sur leurs immeubles. Ils seront à peu près exonérés d'impôts et nous manquerons complètement de contrôle. E.-P. Graber appuie et demande des dispositions empêchant la spéculation.

M. Bonhôte, lib., appuie à son tour la démonstration des socialistes. L'idée de M. Camille Brandt est juste.

Par 85 voix, l'assemblée renvoie le texte à la commission.

On aborde les Holdings. Le débat prend un intérêt et une ampleur considérables. Paul Graber dépose un amendement au premier alinéa de l'art. 12-bis. Il est ainsi conçu :

« ...et pour autant que ces sociétés ne puissent permettre à des capitaux ou à des bénéfices d'échapper aux exigences de la loi sur l'impôt direct du 30 avril 1903. »

On est armé contre le connu, dit l'orateur socialiste, on ne l'est pas contre l'inconnu. Deux sûretés valent mieux qu'une. Le fabuliste l'avait déjà dit.

MM. Perrin, rad. et P. P. N., ajoutent leurs critiques et amendements. M. Perrin, rad., votera l'amendement Graber.

MM. Favarger et Bolle prennent part à la discussion au sujet de la solidarité des époux devant la dette de l'impôt. Hermann Guinand présente un cas concret pour justifier cette solidarité.

M. Perrin présente encore un amendement dans le but de résoudre certaines inégalités fiscales jouant au détriment des Holdings.

M. Berthoud estime qu'une réserve doit être faite dans ce sens. E.-P. Graber craint le système de la « sous-enchère » entre les communes. Il ne faut pas aller trop loin. Une telle concurrence serait regrettable. On ne peut pas faire de comparaison avec l'impôt direct. L'Holding n'a pas d'armature. C'est un bureau qui se déplace. Alors ? Courra-t-il de commune à commune ? Paul Graber demande que toutes les communes soient placées sur le même pied.

M. Guinand demande si le rapporteur ne s'est pas laissé guider par des intérêts locaux... un peu trop loclois (rires). Il croit que l'intérêt du canton devrait permettre aux communes de diminuer le taux de l'impôt des Holdings.

Désireux de respecter le principe de l'autonomie communale, M. Clottu suggère une solution transactionnelle dans la limite d'un demi pour mille. M. Rais, rad., appuie la proposition Paul Graber. M. Berthoud, lib., châtelain de Sombacour, défend l'autonomie communale en parsemant son exposé de quelques aménités à l'endroit des socialistes.

Paul Graber riposte. Il lui serait un peu difficile de suivre M. Berthoud. Il lui fait simplement remarquer que les socialistes, que l'on a coutume de représenter sous l'aspect de démolisseurs, défendent ici le fisc communal et cantonal. M. Berthoud a du reste été assez convenable. Il n'a pas parlé de Moscou ! (Rires.) Henri Perret prie ces messieurs de ne pas oublier le but poursuivi par les socialistes. Nous avons uniquement cherché à ce que les finances neuchâteloises ne perdent rien. Henri Perret appuie chaleureusement M. Favre quand il défend les communes qui ont besoin de toutes leurs ressources. L'autonomie a déjà subi beaucoup d'accrocs. Personne ne voudrait revenir à des armées communales. (Rires.)

Dans bien des domaines, l'autonomie communale est une absurdité absolue. Paul Graber propose que l'on tranche le principe du taux proportionnel fixe. M. Bonhôte est d'accord sur 1 %o. M. Perrin se rallie. Par 66 voix contre 4, le Grand Conseil répond par l'affirmative.

A l'art. 9, 4me alinéa, M. Perrin, P. P. N., soutient un point de vue des plus intéressants. Paul Graber regrette que l'on ait refusé, au début de la séance, la proposition de renvoi demandée par Jean Wenger. A chaque article, on se heurte maintenant à des difficultés renouvelées. Il propose, en conséquence, une motion d'ordre de renvoi à la session de novembre. M. Favre, rapporteur, appuie cette opinion.

M. Clottu a le sentiment que la discussion n'a pas été vaine. L'amendement de M. Perrin est renvoyé à la commission ainsi que le projet dans son ensemble.

Loi sur la « Feuille officielle »

MM. Bourquin et Favarger critiquent l'obligation de s'abonner à la « Feuille officielle ». Jean Wenger ne comprend pas que l'on oblige les médecins, en particulier, à lire cet organe. Il s'associe aux critiques des orateurs précédents. MM. Béguin et Roulet expliquent ce « choix ». On a voulu trouver des victimes et on les a trouvées ! (Rires.) M. Roulet plaint les martyrs de la République, les malheureux avocats, pharmaciens et médecins ! M. Favarger découvre une nouvelle catégorie de victimes, les futurs vendeurs avec patentes du tabac manufacturé (hilarité). F. Eymann : « Ça va mal, ça va mal ! » M. Roulet signale les dangers de la proposition de M. Favarger. Elle est trop absolue. E.-Paul Graber exprime sa compassion à M. Favarger qui va de malheur en malheur. Il appartient au parti des malheureux ! (Rires.) Pourquoi ne pas admettre l'idée de fournir à la « F. O. » une clientèle stable. On ne serait pas fâché de lire dans les antichambres des médecins et des dentistes autrechose que l'« Illustration » de 1895, ajoutera M. Perrin, rad., et la galerie se royaume ! M. Studer et Jean Wenger ajoutent quelques mots. Par 68 voix contre 1, la loi est acceptée.

Président du tribunal de La Chaux-de-Fonds

M. André Marchand, présenté par le parti radical, remplacera M. Gustave Perregaux. 54 députés se sont prononcés en sa faveur.

Ischer dépose une interpellation demandant au Conseil d'Etat s'il est vrai qu'un congé de trois mois a été accordé avec salaire payé à M. Turin, pour son voyage en Amérique, et Arthur Vuille, dont les trouvailles comiques sont inénarrables, termine la séance par un bon mot qui fiche un vrai pétard dans l'assemblée. Il protesta, avec raison, contre la longueur des questions restées en panne. Malheureusement, on riait tellement qu'il ne réussit pas à faire admettre sa demande !

Enfin, MM. Rognon, B. Laberty et A. Dumont désirent interpeller M. le conseiller d'Etat, chef du département des travaux publics, sur l'état et la réfection des routes du district du Locle.

La séance est levée à 18 heures. R. G.

Autour des élections

Les résultats définitifs des élections au Conseil national pour le canton de Fribourg, donnent les chiffres suivants : Conservateurs, 135,414 suffrages ; radicaux, 47,437 ; socialistes, 13,836. Sont élus : MM. Torche, 22,369 voix ; Perrier, 21,679 ; Morard, 21,351 ; Boschung, 21,153, et Grand, 20,213, pour les conservateurs. MM. Cailler et Gutknecht, 13,608 et 13,161 voix, pour les radicaux. Les socialistes ne sont pas arrivés au quorum. Leurs candidats ont obtenu : Friedinger, 2,213 voix ; Hurni, 2,070 ; Hermann, 2,069, et Frey, 2,130. L'avance de M. Torche est due au fait qu'il a été cumulé largement dans la Broye, ayant lui-même rempli les lignes laissées en blanc dans la liste conservatrice. — Resp.

ETRANGER

Le conflit gréco-bulgare

PARIS, 28. — Havas. — Dans une nouvelle séance qu'il a tenue ce matin, le Conseil de la Société des Nations a pris connaissance des réponses faites par la Bulgarie et par la Grèce à l'invitation qui avait été faite à ces deux gouvernements. La Bulgarie et la Grèce, dans leur réponse, déclarent accepter sans condition l'invitation qui leur a été adressée. Le gouvernement hellénique dit que l'évacuation par ses troupes du territoire bulgare occupé a commencé ce matin.

Les deux représentants de la Grèce et de la Bulgarie ont demandé au Conseil de la Société des Nations qu'une enquête étendue soit entreprise sur les origines et les causes des troubles trop fréquents qui se produisent dans cette région de l'Europe, et en particulier sur l'action des comitadjis.

M. Briand a pris acte, au nom de ses collègues, avec la plus grande satisfaction, des réponses faites par la Grèce et la Bulgarie.

La prochaine séance a été fixée à jeudi, pour prendre connaissance des télégrammes qui sont attendus des experts militaires chargés de vérifier sur place l'exécution des ordres donnés.

Un attentat en Bulgarie

BELGRADE, 28. — Dans le village de Ochrida, le commandant d'arrondissement Balzic a été mystérieusement enlevé par des bandits qui le transportèrent dans une forêt. Son cadavre a été retrouvé mercredi matin horriblement mutilé. Des personnes qui se trouvaient avec Balzic ont pu s'enfuir. On croit que l'attentat était dirigé contre l'évêque de Ochrida, Mgr Velimirovio, qui aurait dû partir en voyage avec Balzic, mais qui, à la dernière minute, changea d'idée. (Resp.)

Ce que coûtent les guerres

PARIS, 29. — Havas. — L'« Officiel » publie mercredi des décrets autorisant l'affectation, au compte « Paiements à régulariser » des dépenses occasionnées par les opérations militaires du Maroc, soit 106,207,000 francs et de la Syrie, soit 13 millions.

Récit de réfugiés syriens

LONDRES, 29. — Selon une dépêche d'Alexandrie à l'agence Reuter, 300 réfugiés syriens seraient arrivés en Syrie. Si l'on en croit leur récit, le récent mouvement à Damas aurait été déchaîné par le chef musulman Hassan el Karreth, à la tête de forces mixtes composées de Musulmans et de Druses. Ayant fait inviter par des crieurs les habitants à demeurer dans leurs maisons, il aurait attaqué les postes de police de Chagour, puis les autres postes du quartier chrétien. Les troupes françaises et leurs familles se sont retirées au nord de la ville et le combat se serait poursuivi avec l'emploi de l'artillerie. Nassil el Bakori ayant adhéré à la rébellion, son palais a été détruit par les troupes. Les insurgés, après avoir attaqué les troupes sénégalaises qui occupaient le musée ont mis le feu aux bâtiments royaux, mais ils ont respecté le musée lui-même. La partie de la ville qui est maintenant inhabitée abritait, dit-on, 120,000 personnes.

Certains groupements syriens songeraient à demander l'intervention à la Société des Nations pour faire cesser l'effusion de sang.

Les Soviets et la Société des Nations

MOSCOU, 28. — Parlant de l'entrée de la République des Soviets dans la Société des Nations, les « Iswestja » écrivent que le point de vue exprimé par Tchitchérine le 15 octobre, qui est contraire à l'entrée de la République des Soviets dans la Société des Nations, trouve l'approbation de tous les milieux soviétiques. (Resp.)

L'entreprise Stinnes

BERLIN, 28. — Wolff. — On apprend de source bien informée que le Dr Edmund Stinnes, avant son départ pour l'Amérique, où il se rend pour régler certaines affaires, tiendrait à conclure un arrangement avec sa famille. Il aurait l'intention, dans l'intérêt des créanciers de l'« Aga », d'accepter toutes les conditions qui ont été posées par ces derniers. Son intention serait de déposer toutes les actions de l'« Aga » entre les mains d'un consortium financier, si ce dernier acceptait de financer l'« Aga ». Des pourparlers vont s'ouvrir avec les grandes banques pour trouver des crédits nécessaires à l'« Aga ». Si ces pourparlers échouaient, on ne pourrait guère empêcher la faillite de l'« Aga ».

Un voilier à la mer

HAMBOURG, 28. — Wolff. — Le voilier à moteur « Elbmund », dont le port d'attache est à Hambourg, qui avait quitté le port norvégien de Gandaes, près de Stavanger, avec une cargaison de 40 tonnes seulement, a disparu au cours d'une violente tempête. On croit que tout l'équipage a été noyé. Il était composé du capitaine, de sa femme, de deux pilotes, d'un machiniste, d'un cuisinier, de 8 matelots et d'un mousse,

Une opération en pleine tempête

CHERBOURG, 28. — Le paquebot « Republic » qui vient d'arriver à New-York, a eu une traversée mouvementée. Comme il se trouvait à trois jours de New-York et qu'il naviguait par un temps épouvantable, un membre de l'équipage, atteint d'un ulcère à l'estomac, fut pris d'une crise aiguë qui nécessita une opération immédiate. Un jeune chirurgien, secondé du médecin du bord, la tenta. Alors que le bâtiment était secoué par la tempête, il ouvrit l'abdomen et l'intestin du malade et effectua 70 points de suture dans le minimum de temps. Cinq jours plus tard, le malade rétabli reprenait place parmi ses compagnons. Le fait signalé par T. S. F. en Amérique a été très commenté et déjà de nombreux malades ont décidé de s'adresser au praticien du « Republic ». (Resp.)

Un éleveur arrêté !

PARIS, 29. — Havas. — Sur mandat du juge d'instruction, l'administrateur-délégué de la Société française pour l'élevage du renard argenté, M. Raoul Villeneuve, a été arrêté et envoyé au dépôt sous l'inculpation de complicité d'escroquerie et d'abus de confiance.

Une noce dans un fossé

Au mariage des époux Cotterlaz et Cécile Carrier, de Rivière-Enverse (Savoie), le cortège en voitures allait croiser le train C. E. N., près de Taninges, lorsque le cheval de la première voiture, où se trouvaient les jeunes époux, prit peur. Il fit un écart et la voiture se renversa dans le fossé. Le train stoppa aussitôt et les voyageurs s'empressèrent auprès des mariés et de leur suite. Par un heureux hasard, personne n'eut de mal ; on dégagea le cheval, puis la voiture envasée ; seuls les habits de cérémonie et les gants blancs eurent à souffrir.

Une noyade dans un ruisselet

M. Joseph-François Chatel, dit Savoya, 50 ans, journalier à St-Jean de Tholome (Savoie), revenait l'autre soir, vers minuit, d'une visite qu'il avait faite à des amis, et en prenant un sentier sous bois, en passant sur le bord d'un ruisseau raviné et profond, il tomba dans ce petit cours d'eau sur une pierre, et s'assomma.

Ne pouvant se relever, il fut asphyxié par l'eau. Il laisse une veuve et trois enfants.

NOUVELLES SUISSES

Un trafic intense

Le trafic sur les chemins de fer du Centovalli et de la Maggia a été très intense cet été, aussi les deux compagnies enregistrent une augmentation considérable de l'excédent des recettes, comparé à l'année 1924. Sur la ligne du Centovalli, de nombreux travaux d'amélioration ont été exécutés ces temps derniers. (Resp.)

En liberté provisoire

Le jeune apprenti de Zurich, qui avait été écroué il y a trois semaines, coupable d'avoir volé des stupéfiants à son patron, a été mis en liberté provisoire, vu les aveux complets qu'il a faits. Il aurait vendu plus de 4 kilos de cocaïne. — Resp.

Retour aux pénates

Deux agents de police italienne ont conduit jusqu'à la gare de Chiasso, le journaliste suisse René Sonderegger, qui avait été arrêté par les autorités italiennes comme propagandiste communiste. — Resp.

Le prix du gaz à Zurich

Le Conseil communal de Zurich a décidé par 61 voix contre 38 de réduire le prix du gaz de 25 à 22 ½ centimes le mètre cube à partir du 1er novembre.

Il se vole lui-même

Au mois de juin dernier, un cambriolage était commis chez un négociant en timbres-poste au Spalentor, à Bâle. L'enquête aboutit à l'arrestation du négociant lui-même, qui fut cependant relâché, faute de preuves suffisantes. A la suite de l'arrestation à Fribourg-en-Brisgau d'un nommé Kaiser, qui avait habité Birsfelden, où le négociant en timbres-poste a aussi son domicile, les soupçons se portèrent à nouveau sur ce dernier. La « Basler Arbeiterzeitung » annonce aujourd'hui que les recherches furent poursuivies et que le négociant fut arrêté la semaine dernière à Birsfelden ; il est accusé d'avoir tenté d'escroquer une somme de 30,000 fr. à une compagnie d'assurances et d'avoir incité Kaiser au cambriolage. Le négociant, qui était assuré contre le vol, avait affirmé que les timbres volés avaient une valeur de 30,000 francs.

Imprudence de cycliste

A Genève, circulant à bicyclette, M. Bertola avait placé sa petite fille, âgée de 4 ans, sur le cadre de sa machine. Arrivés dans la rue de la Confédération, la jambe gauche de l'enfant fut prise entre la roue avant et la fourche. Profondément contusionnée, la petite Bertha fut conduite à la clinique Yersin, où on lui donna des soins.

LES ACCIDENTS

A Martigny, M. Maurice Thurre, 21 ans, soutien de sa mère, travaillant aux carrières de Saillon, a été atteint par un bloc de marbre et a succombé.

— A la Sonnegstrasse, à Zurich, une fillette de 8 ans, nommée Louise Studer, qui jouait avec une trottinette, vint se jeter contre une automobile. La fillette fut très gravement blessée et a dû être transportée à l'hôpital dans un état désespéré ; elle a succombé à ses blessures quelques heures après. (Resp.)

— A un croisement de la Dufourstrasse, à Zurich, un vieillard de 66 ans a été renversé par un cycliste et gravement blessé. Comme le cycliste roulait à une allure trop vive, la police a ouvert une enquête en transmettant le dossier au juge d'instruction. (Resp.)

— Mardi, vers 19 heures, un agriculteur nommé Nef, de Neuhof (Argovie), rentrait des champs avec un attelage et ses trois enfants, lorsque à un certain moment une automobile heurta l'attelage par derrière. L'un des enfants du cultivateur, d'une huitaine d'années, a été tué sur le coup par le choc. Le conducteur de l'automobile prétend avoir été ébloui par les phares d'une autre voiture circulant sur la chaussée à ce moment-là.

Ouvriers, soutenez votre journal en payant ponctuellement votre dû.

Cinéma de la Paix, St-Imier

Téléphone 138 9264

Ce soir, à 8 heures

Emouvant — Sensationnel

DRAME de BAGNE

Za-la-Mort

Merveilleux drame

de la vie des forçats

Enorme succès **Pas d'épisodes**

Samedi

La Suisse chantée par MARIUS

---

8 à 10 bons

manœuvres - terrassiers

seraient engagés **tout de suite** par l'entreprise

Hans Biéri & Frère

151, RUE DU PARC, 151 9273

Cinéma APOLLO, Le Locle

JEUDI, SAMEDI et **DIMANCHE**, à 20 ¼ h.
Dimanche : MATINÉE à 15 h.

Au Poste 33

Grand drame d'aventures en 7 actes

HOOT GIBSON, le célèbre cow-boy, dans

Le Secret de la Mine

Splendide film du Far-West en 5 actes 9261

Combustibles

Chantiers Chapuis S.A. LE LOCLE
Téléphone **3.62**

livrent vite et bien 9189

LE LOCLE — Lundi 2 novembre 1925
Les Amis du Théâtre offrent au public

LA DAME AUX CAMÉLIAS

par la troupe du **Théâtre de la Porte-St-Martin**
Prix des places : Fr. 5.50, 4.40, 3.30, 2.20 1661

CASINO-THÉATRE DU LOCLE

Dimanche 8 novembre 9263

L'Aventurier

d'**Alfred CAPUS**, de l'Académie française

par la

Théâtrale ouvrière

Mesdames, Mesdemoiselles,

Avant de faire l'achat de votre MANTEAU d'hiver ; MANTEAU courant ou habillé, faites une visite sans engagement d'achat

à

Madame Marguerite WEILL

rue Léopold-Robert 26, 2me étage - LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 1175 8985

QUELQUES PRIX :

Manteaux tissu lourd, tous coloris, clairs et foncés..... fr. **29.—**

Manteaux velours de laine, qual. sup., modèle forme très chic, fr. **39.—**

Manteaux velours de laine fantaisie, garnis fourrure .. .. fr. **59.—**

Manteaux vel. de laine givré, en forme ou à godets, haute mode, fr. **69.—**

Manteaux vel. de laine, très belle qual., grande garniture fourrure, fr. **79.—**

Manteaux **modèles exclusifs**, velours de laine givré, ottoman, doublé velours de laine et grande garniture fourrure, etc., etc...

Grand choix de **Manteaux** **pour fillettes, dans toutes les tailles**

Grand choix Prix bas

Calorifères

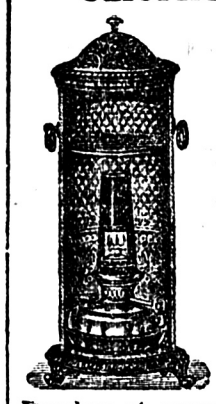

à Pétrole tous systèmes **„Inodores"** Mèches et accessoires pour dits

BIDONS à 9262 Pétrole

Boules et cruches à lit tous modèles dites **abdominales** pr malades **Briques chauffeuses**

Mises en ménage complètes

Sandoz Frères

LE LOCLE

Success. de H. Sandoz-Roulet

LE P10452Le

Dr P.-Ed. PERRET

reçoit 9256

dès aujourd'hui à son nouveau domicile

Crêt-Vaillant 28

Le Locle

Le Locle

Dr R. PELLATON

de retour 1164

reprend ses consultations

LE LOCLE

Pour la Toussaint

Bien assorti en

COURONNES VERTES

CHRYSANTHÈMES

en pots et

FLEURS COUPÉES

Se recommande,

Emile Boillod

Jardinier du cimetière

9260 **Mon-Repos**

ZEISS

Tant dans le travail sur l'ordonnance que dans le travail de réparations, je n'emploie que des

Verres de qualité supérieure

car je crois que quand il s'agit de la vue, le meilleur n'est jamais trop bon.

W. Robert

Opticien-spécialiste

Hotel-de-Ville 16 - LE LOCLE

Téléphone 48 9241

Etat civil du Locle

du 28 octobre 1925

Naissances. — Kurz, Georges-Maurice, fils de Marcel, négociant, et de Marguerite-Alice, née Stauss, Français. — Chenal, Berthe-Hélène, fille de Emile-Fernand, horlogeraux assortiments, et de Alice, née Duvanel, Française.

Promesses de mariage. — Peliaton, Charles-Edmond, journalier, et Matthey, Rose-Germaine, horlogère aux assortiments, les deux Neuchâtelois.

BALLONS

Nussié-Sports

La Chaux-de-Fonds

Scala

CE SOIR, pour la dernière fois

Un extraordinaire exploit d'alpinisme

La traversée du Grepon

Ce beau film nous permet de juger du courage et de l'audace déployés par quelques hommes pour tourner une telle bande. Les images qu'ils ont rapporté sont magnifiques et effrayantes. L'œuvre entière est un poème de la gloire de la montagne et des hardis alpinistes qui l'ont vaincue.

Au même programme

Quelqu'un dans l'ombre

Admirable histoire 1647
où se mélange le rire, les larmes et le désespoir

Larmes de Reine

MODERNE

JACKIE COOGAN

dans

Robinson Crusoé

L'œuvre la plus captivante jouée par le petit prodige

Au même programme

La maison démontable

de FRIGO (Fou rire

Larmes de Reine

L'Enfer de Dante

Pour le terme

et pour tout ce qu'il vous faut en 9265

Meubles - Literie - Divans
Rideaux - Tapis - Descentes de lit
Plumes - Duvets - Crins
Machines à coudre
Régulateurs
Glaces - Tableaux - Potagers

Adressez-vous en toute confiance à notre maison
Vous serez bien servi, à des prix très avantageux

Magasin CONTINENTAL

2, Rue Neuve et Place Neuve - LA CHAUX-DE-FONDS

Ancienne maison renommée

Pipes anglaises et françaises

Choix superbe, prix très avantageux, au magasin **C. Fuog-Waegeli**
P20630C 8177 **La Chaux-de-Fonds**

Asthmatiques, Bronchiteux !

Vos Poumons

sont-ils prêts pour l'Hiver?

Voici la question que nous posons à toute personne souffrant des bronches : qu'il s'agisse d'Asthme, de Catarrhe, de Bronchite chronique, d'Emphysème. 9220

Avant l'hiver, tout malade faible de la poitrine doit fortifier ses poumons et les rendre plus aptes à supporter le froid et les intempéries.

Les remèdes sont nombreux, mais il y en a un surtout recommandé par le corps médical : c'est le **Sirop des Vosges Cazé.**

Fait expressément pour les maladies de poitrine et des bronches, le **Sirop des Vosges Cazé** revivifie les poumons endormis, fatigués. Il les tonifie et les rajeunit.

Nous crions aux Asthmatiques, aux Bronchiteux, aux Catarrheux, à tous ceux qui voient venir l'hiver avec terreur : Faites une cure avec le **Sirop des Vosges Cazé.**

Très rapidement, la respiration reprendra son cours normal, les crachats diminueront, la toux cessera comme par enchantement.

Asthmatiques, Catarrheux, méfiez-vous des complications mortelles ; méfiez-vous de la Tuberculose qui vous guette comme le tigre guette sa proie ! De grâce, ne laissez pas cette terrible Faucheuse s'implanter chez vous.

Fortifiez vos bronches, cuirassez-les pour l'hiver ; alors, vous pourrez aller et venir comme tout le monde, heureux de vivre, regrettant seulement d'avoir tant tardé à prendre le meilleur remède pour votre cas : le **Sirop des Vosges Cazé.**

Si vous voulez guérir

exigez la marque

SIROP des VOSGES CAZÉ

Le grand flacon fr. **4.25**, dans toutes les pharmacies

Dépositaires généraux pour la Suisse :

Etablissements R. BARBEROT S. A.
11-13, Rue de la Navigation, GENÈVE

Parc des Sports

(CHARRIÈRE)

Dimanche 1er novembre
à 3 heures précises

Coupe Suisse

Riberist - Chaux-de-Fonds

CHAMPIONNAT SUISSE A 1 heure :

Concordia I, Yverdon - Chaux-de-Fonds prom.

Prix des places : Messieurs, fr. **1.10** ; Dames, fr. **0.80** ; Enfants, fr. **0.50** ; Suppl. aux tribunes, fr. **0.50.** 9263

Mesdames,

ne jetez plus vos cheveux tombés ou coupés, je les achète au plus haut prix

A. WEBER-DŒPP

POSTICHEUR

5, Hôtel-de-Ville, 5

Les envois du dehors sont remboursés immédiatement. 7684

Poulaillers, clapiers, ainsi qu'une brouette neuve sont à vendre. — S'adr. à Ch. Scherz, rue de la République 11. 9254

Pianos neufs, noyer, cordes croisées, sommier métallique, sont livrés avec garantie au prix de fr. 1300.—. Au comptant 5%. — S'adresser Daniel-Jean-Richard 27, **LE LOCLE.** 9154

A vendre 1 réchaud à gaz à 3 feux, 1 échelle à 5 marches, 2 tôles de 110 x 53 c., 1 zither-concert. — S'adresser République 13, 3me à droite. 1662

Occasion A vendre un manteau et une vareuse pour dames. — S'adresser rue de la Paix 57, rez-de-chaussée. 9248

A vendre deux magnifiques grands stores intérieurs à tirage avec la monture, et un fer à repasser (150 volts) à l'état de neuf. — S'adr. Parc 17, plain-pied à droite. 9198

Gramophone Beau gramophone est à vendre. — S'adresser au bureau de *La Sentinelle.* 1653

Le Locle A vendre une grande berce, noyer massif, à l'état de neuf. — S'adresser au Café du Progrès. 9239

A vendre grande poussette, en parfait état, poussette de chambre, traîneau à 2 places, couverture Mongolie. — S'adresser République 11, 2me étage, à gauche. 9235

Jeune homme est demandé pour la vente de chocolat au Théâtre. — S'adresser à la Confiserie du Théâtre. 1652

Couture. Pantalons et gilets de travail ; habits de jeunes gens ; réparations. Se recommande, Mme Hofer - Humbert, Bournot 1, **Le Locle.** 9240

Le Locle. A. Ducommun, cordonnier, Bournot 33, reprend ses occupations et se recommande toujours à son honorable clientèle. 9211

Jeune homme cherche place comme commissionnaire ou manœuvre. — S'adresser au bureau de *La Sentinelle.* 9214

Trouvé une montre bracelet. — La réclamer contre frais d'insertion, chez M. Ch. Favre, Moulins 3, au 1er ét. 1643

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 21. Georgette-Olga, à Arnold Pahud, à Epinal, et à Marie-Joséphine-Andrée née Tref. — 24. Andrée-Renée, à Georges-Constant Bonhôte, dessinateur-architecte, et à Marie-Jeanne née von Känel. — 25. Simone-Marguerite, à Georges-Emile Payot, commis de banque, et à Rose - Octavie née Hosner.

Décès. — 24. Jules-Laurent Demarchi, maître gypseur-peintre, époux de Blanche-Hélène Bobillier, né le 13 septembre 1873. — 25. Nadine-Violette, fille de Jules-Henri Vuilliomenet, au Landeron, née le 30 juin 1925. — Charles - Arthur Simonin, étudiant, né le 28 mars 1906.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

du 28 octobre 1925

Promesses de mariage. — Strahm, Ernst, comptable, Bernois, et Monnier, Blanche-Angèle, repasseuse, Française.

Décès. — Incinération : Muster, Emile-Alfred, époux de Anna-Françoise née Dubois-dit-Cosandier, Bernois, né le 21 décembre 1864.

Cimetière de La Chaux-de-Fonds

Pour la Toussaint et pendant l'hiver

Grand choix de

Couronnes vertes, Plantes en pots

Fleurs coupées - Plantes d'appartements

Prix modérés - Téléphone 6.21

Se recommande, 9236

Eugène NOVERRAZ, jardinier du cimetière.

Madame **Léon Vuille-Porret** et famille remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant les jours de cruelle épreuve qu'ils viennent de traverser. 9253

MM. les membres honoraires, actifs et passifs de la **Société de chant « L'Union Chorale »** sont avisés du décès de

Monsieur Emile MUSTER - DUBOIS

leur regretté ami, membre actif et honoraire de la société.

L'incinération, à laquelle ils sont priés d'assister par devoir, aura lieu **vendredi 30 courant,** à 15 heures.

Départ du domicile mortuaire à 14 ½ heures.

9272 **Le Comité.**

Les faits du jour

Discours de M. Luther

ESSEN, 29. — Wolff. — Le chancelier, Dr Luther, arrivé en avion à l'occasion de la semaine médicale d'Essen, a prononcé, dans la soirée de mercredi, devant plusieurs milliers d'auditeurs, un discours dans lequel il a exposé l'importance de l'œuvre de Locarno. Il a insisté sur le fait qu'après que l'équilibre politique de l'Europe eût été troublé dans les années d'après-guerre par la création de deux catégories d'Etats, les Etats armés et les Etats désarmés, le but principal de la politique allemande était de faire de nouveau de l'Allemagne, dans le système des Etats européens, un Etat jouissant des mêmes droits que les autres. Cette égalité de droit est la condition préalable de toute coopération féconde aux grandes tâches en face desquelles se trouve l'Europe.

A Locarno aussi, la question du désarmement a joué un grand rôle, mais le but principal qu'on se proposait d'atteindre était de créer des garanties de paix. C'est à ce but que tend, en première ligne, l'idée de l'arbitrage réalisée dans une large mesure à Locarno.

En ce qui concerne la question des frontières orientales, la situation était différente de ce qu'elle est à l'ouest, mais là aussi, la préoccupation principale fut d'assurer la paix.

La conclusion du traité de Locarno n'a apporté aucune modification aux relations germano-russes, ainsi que le prouve la conclusion du traité de commerce entre la Russie et l'Allemagne. L'attitude de l'Allemagne dans la question de l'article 16 a été dictée par sa situation spéciale dans le domaine des armements et par les conditions géographiques.

Le chancelier a parlé aussi des autres questions se rattachant à l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations. Il a fait ressortir que l'on ne saurait repousser un succès du fait qu'il ne répond pas à toutes les espérances.

Le chancelier a répondu aux objections et aux critiques élevées contre l'œuvre de Locarno.

En ce qui concerne la question des répercussions du traité de Locarno, le chancelier a insisté tout particulièrement sur la nécessité de créer une base propre à donner au peuple allemand, si cruellement éprouvé, confiance dans les assurances qui lui ont été données à Locarno et la foi dans la paix. Si l'on était certain que les répercussions escomptées se produiront réellement, une grande majorité du peuple allemand approuverait le traité de Locarno.

La question des salaires

BRUXELLES, 29. — Havas. — Au cours d'une séance tenue hier soir au Département des chemins de fer par la Commission nationale dite des lignes, la question du relèvement des salaires des mineurs a été envisagée pour permettre aux patrons de relever les salaires de 5 % jusqu'au 1er janvier. Le ministre des chemins de fer a offert de prendre à l'industrie belge 50,000 tonnes de charbon qu'il préléverait sur les livraisons faites par l'Allemagne au compte des réparations. Les propositions du ministre vont être soumises à l'ensemble des patrons par les délégués à la Commission mixte.

Pour l'unité syndicale

LONDRES, 29. — Havas. — On annonce que le Conseil général des syndicats anglais se rencontrera en conférence avec l'Exécutif de la Fédération internationale des associations ouvrières à Londres, le 1er décembre, pour étudier la question des relations avec les syndicats russes, en vue du rétablissement de l'unité internationale.

Un anniversaire

PRAGUE, 29. — P. P. T. — La Tchécoslovaquie a célébré, mercredi, le septième anniversaire de la fondation de la république tchécoslovaque. Le président Masaryk a reçu, à cette occasion, les vœux de nombreuses députations, entre autres du corps diplomatique, dont le doyen, le ministre britannique, a prononcé une allocution.

Les communistes et le Reichstag

BERLIN, 29. — Wolff. — Sur mandat du comité du groupe communiste du Reichstag, le député Stoecker a adressé, mercredi, au comité du groupe socialiste du Reichstag une lettre indiquant que le groupe communiste a demandé avant-hier la convocation immédiate du Reichstag. Le président du Reichstag a repoussé cette demande, en invoquant le fait qu'une demande de convocation du Reichstag doit être appuyée par le tiers des membres de l'Assemblée. Le groupe communiste demande au groupe socialiste de soutenir sa proposition, de façon à réunir le tiers des voix nécessaire à la convocation immédiate du Reichstag.

Les expériences du professeur Hartmann

ROME, 29. — Le professeur Hartmann a commencé mercredi, aux environs de Capri, près de Naples, ses expériences d'immersion sous-marine. Il a fait descendre son appareil dans lequel se trouvait son mécanicien. Celui-ci a pu très facilement communiquer téléphoniquement avec l'extérieur et prendre des vues cinématographiques de l'endroit où il se trouvait. Le professeur Hartmann entend se servir de cet appareil, dont le fonctionnement est parfait, pour opérer des recherches pour découvrir Paleopoli.

La consolidation de la dette italienne

On mande de Washington :

M. Mellon, secrétaire de la trésorerie, a convoqué les membres de la commission américaine des dettes pour lundi prochain à une conférence avec les membres de la mission italienne attendus à Washington pour négocier le règlement de la dette de l'Italie envers les Etats-Unis.

A la Trésorerie, on déclare que la commission américaine des dettes se dispose à accorder à l'Italie des conditions semblables à celles faites à la Lettonie, la Pologne et la Tchécoslovaquie.

INFORMATIONS

M. Painlevé constitue le nouveau cabinet

PARIS, 29. — Havas. — L'entretien d'hier de M. Painlevé avec le président de la République a duré environ 25 minutes. En quittant l'Elysee, M. Painlevé a fait les déclarations suivantes :

Le président de la République m'a demandé de me charger de former le gouvernement. Je ne lui ai pas dit non en principe, mais je vais consulter mes amis et je serai de retour dans une heure pour donner au président de la République ma réponse définitive.

PARIS, 29. — Havas. — Hier, à 19 h. 50, M. Painlevé, qui était en conférence depuis trois quarts d'heure avec M. Briand, quittait le ministère des affaires étrangères. M. Painlevé a déclaré qu'il va répondre à M. Doumergue, président de la République, qu'il accepte d'essayer de former le Cabinet.

M. Painlevé a ajouté qu'il consultera dans la soirée quelques personnalités de la Chambre et du Sénat, mais que de toutes façons, son collaborateur, M. Briand, fera partie du nouveau gouvernement.

PARIS, 29. — Havas. — M. Painlevé est arrivé hier à 17 h. 50 à la présidence de la Chambre, où il a aussitôt conféré avec M. Herriot. A 19 h. 50, M. Painlevé s'est rendu au ministère des affaires étrangères où il a eu un entretien avec M. Briand ; de là, il s'est rendu, à 20 h., à l'Elysée, pour donner au président de la République sa réponse à l'offre qui lui a été faite de constituer le nouveau Cabinet.

PARIS, 29. — Hier, à 20 h. 25, M. Painlevé a quitté l'Elysée. Il a fait, en sortant, les déclarations suivantes :

J'ai accepté ferme la mission de constituer le Cabinet et je suis maintenant à la besogne. Je commencerai les consultations déjà ce soir.

Comptez-vous arriver rapidement à former le ministère ? a demandé quelqu'un.

Je l'espère et, en tout cas, je voudrais bien finir dans la journée de demain.

Que feront les Chambres ?

Elles entendront leurs présidents rappeler le souvenir des quelques collègues que nous avons perdus, puis je pense qu'elles s'ajourneront à la semaine prochaine.

Quelles sont vos intentions ?

Mes intentions sont pures, je vous le garantis, a répondu M. Painlevé en souriant.

Mais encore ? Prendrez-vous le portefeuille des finances ?

Après une pause, M. Painlevé a répondu : Il m'est bien difficile, dans les circonstances présentes, et pour beaucoup de raisons, d'abandonner le ministère de la guerre, mais je ne peux rien dire encore.

Offrirez-vous aux socialistes de participer au pouvoir ?

Les socialistes, a répondu M. Painlevé, ont refusé, dans leur ordre du jour de cet après-midi, mais je les verrai tout de même.

Avez-vous offert à M. Herriot d'entrer dans le Cabinet ?

Le président de la Chambre, a dit M. Painlevé, est tout à fait favorable à la constitution du ministère, mais il estime qu'il servira plus utilement le gouvernement en restant à son poste.

C'est sur ces mots que le président a quitté l'Elysée.

PARIS, 29. — Havas. — M. Painlevé est rentré hier à 20 h. 35 au ministère de la guerre, où il a confirmé qu'il accepte de constituer le cabinet.

Il comptait se rendre au Sénat à 21 h. 30 pour conférer avec M. de Selves, et commencer ensuite ses consultations.

PARIS, 29. — Havas. — A 3 ½ h. du matin, on annonce que la conférence entre MM. Painlevé, Chautemps, Daladier et de Monzie est sur le point de prendre fin. M. Painlevé aurait finalement accepté de se charger du portefeuille des finances. M. Camille Chautemps prendrait celui de la justice. M. Daladier remplacerait M. Painlevé à la guerre, et M. de Monzie passerait aux travaux publics.

PARIS, 29. — Havas. — Le Cabinet est virtuellement constitué. La liste en sera définitivement arrêtée vers 11 h., après que M. Painlevé aura réuni tous ses futurs collaborateurs. Sous réserves de modifications qui pourraient intervenir au dernier moment, surtout en ce qui concerne l'attribution de portefeuilles, le cabinet sera ainsi constitué :

Président du Conseil et finances : Painlevé.
Affaires étrangères : Aristide Briand.
Justice : Chautemps.
Intérieur : Schrameck.
Travaux publics : de Monzie.
Guerre : Daladier.
Marine : Emile Borel.
Commerce : Chaumet.
Agriculture : Jean Durand.
Instruction publique : Yvon Delbos.
Colonies : Paul Morel.
Travail : Durafour.
Pensions : Antériou.

En ce qui concerne les sous-secrétaires d'Etat, ceux qui étaient en fonctions sous le précédent Cabinet seront très vraisemblablement maintenus. M. Georges Bonnet qui était sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil suivra M. Painlevé au ministère des finances. A 4 h. 35, MM. de Monzie, Schrameck, Chautemps et Daladier ont quitté la rue St-Dominique, tandis que M. Painlevé allait prendre quelques heures de repos. Le président du Conseil recevra donc à 10 heures ses nouveaux collaborateurs et les présentera avant la fin de la matinée au président de la République.

Déclarations des groupes de gauche

PARIS, 29. — Havas. — Les bureaux et le comité directeur des groupes de gauche de la Chambre se sont réunis dans l'après-midi de mercredi au Palais-Bourbon pour prendre connaissance des différentes résolutions prises dans la matinée par leurs groupes respectifs. La commission a revisé définitivement son ordre du jour dans les termes suivants :

Les délégués des groupes de gauche décidés à respecter la volonté populaire exprimée à trois reprises par le corps électoral, affirment avec force leur volonté de ne soutenir qu'un gouvernement résolu à demander à la fortune acquise les sacrifices nécessaires en vue de relever la situation financière du pays et à poursuivre énergiquement la réalisation de son programme devant les deux assemblées.

PARIS, 29. — Havas. — Les bureaux et comités directeurs des groupes de gauche de la Chambre se sont réunis hier après-midi pour permettre aux délégués du cartel de concilier les points de vue de chaque groupe sur la situation politique et financière tels qu'ils avaient été exprimés au cours des réunions de la matinée.

Comme la discussion allait s'engager, on apprit que M. Painlevé était appelé à l'Elysée.

Certains socialistes, tels que Léon Blum et Compère Morel, présentèrent des réserves sur l'activité de l'ancien président du Conseil et ont fait entendre qu'ils ne pourraient lui accorder qu'un soutien conditionné. D'autres délégués, appartenant surtout au groupe républicain-socialiste, prirent la défense de la politique de M. Painlevé.

Les délégués socialistes déclarèrent qu'ils ne pouvaient, pour le moment, que s'en tenir à la politique de soutien, ajoutant qu'ils seraient disposés à faire des sacrifices de doctrine pour un gouvernement qui, par ailleurs, leur donnerait des apaisements et des satisfactions et qu'ils se concerteraient alors sur l'attitude à prendre à l'égard des crédits militaires demandés pour les opérations au Maroc.

En ce qui concerne la situation financière, les délégués socialistes ont déclaré qu'ils étaient prêts à se rallier à un projet demandant à la fortune acquise les sacrifices nécessaires pour assurer le redressement de la situation. Ils n'exigeraient donc pas le prélèvement sur le capital, suivant leur formule, et accepteraient une solution transactionnelle qui serait en accord avec les directives financières du parti.

Une commission fut ensuite désignée pour élaborer un texte définitif de résolution.

PARIS, 29. — Havas. — Au cours d'un entretien qu'il a eu avec eux, et qui a duré de 10 h. 30 à 11 h. 30, M. Painlevé a prié Léon Blum et Paul-Boncour de préciser les dispositions acceptées par les représentants du groupe socialiste dans la réunion qu'ils ont tenue hier après-midi à la Chambre avec les délégués des autres groupes de gauche.

Grand Conseil neuchâtelois

Présidence de M. J.-F. Jacot, président

Ce matin, le Grand Conseil a entendu l'interpellation Otto Graber, au sujet des circonstances dans lesquelles M. Jéquier, greffier au Tribunal du Val-de-Travers, a été mis à la retraite. M. Béguin, conseiller d'Etat répond à Otto Graber. M. Béguin veut justifier la pension de retraite en disant que le fonctionnaire ne paraissait pas présenter toutes les capacités voulues et que le fonctionnaire qui a pris la charge a insisté d'une façon très particulière pour l'obtenir malgré son âge avancé. M. Béguin admet qu'il s'agit d'une situation un peu spéciale. Elle aurait cependant abouti à un résultat heureux, parce que le bureau du Val-de-Travers est actuellement dirigé par un homme jeune et actif à la suite de la démission récente du fonctionnaire qui avait pris la place de M. Jéquier. Camille Brandt prend acte des déclarations de M. Béguin. Il constate que l'on a suivi tout de même une voie très détournée pour arriver à cet heureux but. Entre deux candidats, l'un âgé de 50 ans et l'autre de 77 ans, on a d'abord choisi le plus âgé. (Rires.)

C'est une manière un peu imprévue d'arriver à choisir un candidat jeune et tout à fait qualifié. Cette manière de procéder présente des dangers, entre autres celui de nous obliger à ratifier aujourd'hui le décret de pension-retraite qui nous est présenté. Vu leur âge de 77 et 50 ans, il était tout à fait indiqué de mettre à la retraite le plus vieux fonctionnaire. On a fait juste le contraire. Camille Brandt demande qu'on revoie la question de la réintégration de M. Jéquier dans l'administration cantonale. Par 39 voix contre 20, le Grand Conseil prend acte du décret accordant la pension. En deuxième lecture, M. Rognon du P. P. N. trouve que la pension est discutable. Le chiffre de la pension pourrait être réduit. (Exclamation sur les bancs socialistes : Ah ! non !). M. Rognon déclare que M. Jéquier possède un train de campagne.

M. Perrin, P. P. N., trouve cette affaire anormale et exceptionnelle. Il serait d'accord qu'on accorde une indemnité à M. Jéquier. Il parle de 6000 fr. Cet ancien fonctionnaire doit et peut travailler. Une pension annuelle en dehors des textes n'est pas admissible.

Otto Graber, socialiste, remet au point les déclarations des orateurs qui ont parlé du train de campagne de M. Jéquier. C'est exact en un sens. Voici de quoi il s'agit : Le fils de M. Jéquier était autrefois un homme très robuste. Il est tombé malade au service militaire et souffre de tuberculose. Le médecin lui a conseillé de quitter ses occupations d'horloger pour prendre un petit train de campagne, le grand air pouvant lui faire du bien. Comme cet homme est souvent malade, son père lui aide à entretenir son petit domaine.

M. Béguin, conseiller d'Etat, estime qu'on devrait accorder la pension annuelle à M. Jéquier. Par contre, il refuse d'entrer dans les vues de M. Perrin pour une indemnité.

Camille Brandt, socialiste, estime délicat d'aborder ici ces questions personnelles. Mais ne pouvant trancher la question au sujet du décret du Conseil d'Etat, le département intéressé a commis une erreur. Il s'agit de la réparer, en offrant à M. Jéquier une place disponible.

Camille Brandt termine en proposant de retirer le décret et de réintégrer M. Jéquier dans la place de secrétaire de préfecture, en lui garantissant la situation acquise.

M. Guinand, radical, trouve anormal de voir un homme de 51 ans jouir d'une retraite de 3,500 francs par an. Il y a quelque chose qui frappe. Nous devrions, dit-il, étant donné le capital engagé, renvoyer cette question en commission. M. Béguin, conseiller d'Etat, se rallie à cette manière de voir. Il propose de faire trancher l'affaire Jéquier par la commission du budget 1926. M. Guinand s'y oppose. Il propose une commission spéciale. André Borel se rallie à la proposition de M. Guinand. Jean Wenger est étonné du fait que l'on n'ait pas offert une place qui se trouve vacante dans le village habité par M. Jéquier, alors qu'on lui en a proposé plusieurs dans d'autres endroits. Le renvoi à la commission est accepté.

L'IMPOT SUR LA VENTE DU TABAC

Forte opposition au Grand Conseil

Camille Brandt (socialiste) déclare que le groupe socialiste n'est pas enthousiasmé de ce nouvel impôt ; opposé aux impôts indirects, il reste dans sa ligne de conduite, les ressources ordinaires du budget pouvant être trouvées dans une autre voie. Le député socialiste prend la défense des petits commerçants qui ne sont pas dans une situation brillante. Le Conseil d'Etat a pensé amener de l'eau à son moulin en intéressant les communes au projet. Il répugne aux communes de se procurer des ressources même minimes en instituant le système des impôts indirects dans le domaine communal.

Le Conseil d'Etat a assimilé cet impôt nouveau à une taxe de luxe. Camille Brandt n'y croit pas. M. Guinchard, radical, vient soutenir une théorie radicale, tout à fait bizarre, il est maintenant partisan des impôts indirects, parce que, dit-il, tout le monde riche ou pauvre fraude le fisc. Il votera la prise en considération, il serait aussi partisan d'un impôt sur les loyers... M. Guinchard se reprend et ajoute, sur le revenu des immeubles ; il recommande à la commission de remettre le 50 % des recettes aux communes. M. Favarger (libéral) se félicite que l'impôt sur les successions ait échoué, il croit que les aubergistes en particulier sont en assez bonne posture pour pouvoir supporter cette dépense.

Le représentant du parti des riches libéraux parle du plaisir de fumer comme d'un grand luxe. (Ouais ! surtout quand on fume une Burrus !)

M. Tell Perrin, P. P. N., n admet pas le rapport du Conseil d'Etat, il ne faut pas frapper seulement le tabac, objet de luxe, mais tous les magasins où l'on vend des objets de luxe. (On voit où cette histoire nous amène dans notre pays où nous produisons de l'horlogerie, de la bijouterie et de l'orfèvrerie.)

M. Perrin serait partisan d'une patente à payer par les aubergistes qui peuvent vendre par privilège après les heures de fermeture des magasins.

Hermann Guinand (soc.) observe que les petits marchands seraient frappés et les grossistes échapperaient à la patente. M. Clottu est surpris de l'opposition faite par le Grand Conseil au projet du Conseil d'Etat.

M. Henri Berthoud (rad.) trouve singulier que l'on institue une patente sur la vente du tabac, alors qu'il n'y a pas de patente sur les auberges.

La discussion continue sur ce ton. Le Conseil d'Etat constate qu'il se trouve en face d'une grosse opposition. Il est certain que dans le public on est hostile aux impôts indirects. La discussion du Grand Conseil a reflété cette hostilité.

M. Rais, radical, a aussi combattu la prise en considération du projet, tandis que M. Scharpf, radical, l'a votée, parce qu'il estime aussi que tout le monde fraude le fisc. Paul Graber s'est opposé à cette façon de discuter en montrant que l'on charge toujours les mêmes contribuables et on double, par les impôts indirects, la charge des consommateurs. Finalement, après qu'on ait entendu encore quelques orateurs libéraux, la prise en considération a été votée par 49 voix (libéraux et radicaux), contre 37 (socialistes, plus MM. Tell Perrin et Laberti, P. P. N., Rais et Guinand, radicaux). M. Rufer s'est abstenu. Le projet a été renvoyé à une commission de 11 membres.

Le temps qu'il fait

Généralement beau. Pluies possibles.

LES CHANGES DU JOUR

	Demande		Offre	
Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille				
Paris	21.25	(21.55)	21.60	(22.—)
Allemagne	123.35	(123.55)	123.70	(123.95)
			(le Rentenmark)	
Londres	25.13	(25.14)	25.18	(25.19)
Italie	20.25	(20.45)	20.55	(20.70)
Belgique	23.20	(23.20)	23.60	(23.55)
Vienne	72.90	(72.90)	73.35	(73.35)
			(le million de couronnes)	
Prague	15.30	(15.30)	15.50	(15.50)
Hollande	208.50	(208.70)	209.—	(208.30)
Madrid	74.20	(74.25)	74.65	(74.70)
New-York câble	5.18	(5.18)	5.20	(5.21)
» chèques	5.17	(5.17)	5.20	(5.21)